MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 109 (2010), p. 135-160

François-Xavier Fauvelle-Aymar

Les inscriptions d'Adoulis (Érythrée). Fragments d'un royaume d'influence hellénistique et gréco-romaine sur la côte africaine de la mer Rouge.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Les inscriptions d'Adoulis (Érythrée)
Fragments d'un royaume d'influence hellénistique et gréco-romaine sur la côte africaine de la mer Rouge

FRANÇOIS-XAVIER FAUVELLE-AYMAR

Rédigeant entre 547 et 549, en grec, sa *Topographie chrétienne*, un marchand nestorien anonyme d'Alexandrie qu'une tradition postérieure appelle Cosmas Indicopleustès (« navigateur de l'Inde »), se souvient de son séjour dans un port de la rive africaine de la mer Rouge « quelque vingt-cinq ans » plus tôt[1]. À cette date, nous dit-il, le souverain des Aksumites (Ἀξωμῖται)[2] préparait une expédition militaire contre les Himyarites en Arabie du Sud. On sait, grâce à l'épigraphie sud-arabique et à d'autres sources, que deux expéditions abyssines visant à mettre fin aux persécutions des chrétiens de Najran (la capitale du Himyar) par le roi juif Yûsuf 'As'ar Yath'ar eurent lieu durant cette période. Compte tenu de la précision de Cosmas indiquant que son séjour se situe au début du règne de Justin (empereur byzantin, 518-527 de n. è.), on peut estimer avec quelque probabilité qu'il visita Adoulis – tel est le nom du port – au moment des préparatifs de la première invasion abyssine du Yémen, c'est-à-dire vers 519, la première persécution des chrétiens de Najran ayant eu lieu en octobre-novembre 518 (date ici préférée à celle de 523 parfois avancée, qui mettrait ces événements au milieu du règne de Justin plutôt qu'au début)[3].

Directeur de recherche Cnrs, Traces (UMR 5608), Toulouse, France **Hon**orary Research Fellow, Gaes, Wits, Johannesbourg, Afrique du Sud. Tous mes remerciements vont à Francis Anfray, Christian Robin, Claire Bosc-Tiessé, Marie-Laure Derat, Emmanuel Fritsch, Romain Mensan, Bertrand Poissonnier, Raphaël Roig.

1 Sur Cosmas, le contexte de la rédaction de la *Topographie chrétienne* et du séjour en mer Rouge de l'auteur, voir l'introduction de W. Wolska-Conus à l'édition du texte, *Topographie*, 1968-1973.

2 Dans cet article, nous privilégions la forme Aksum, transcrite de l'éthiopien, à la forme Axoum ou Axum (sauf dans les cas de traductions du grec ou de citations).

3 Pour le contexte et un état des discussions sur la chronologie des événements au Yémen, voir Beeston 1984 ; Robin 1984, p. 214 ; *id.*, 1989, spécialement notes 15 à 18. Nous avançons ici la date de 518 *contra* Wolska-Conus, *op. cit.*, p. 16, qui propose la fourchette 522-525. En faveur d'une date plus basse plaide l'indication de Cosmas affirmant (*Topographie*, II, 56) qu'il était « dans ces parages il y a quelque vingt-cinq ans » ; mais cela peut aussi se comprendre si la composition de son ouvrage s'est étalée sur plusieurs années.

BIFAO 109 (2010), p. 135-160 François-Xavier Fauvelle-Aymar
Les inscriptions d'Adoulis (Érythrée). Fragments d'un royaume d'influence hellénistique et gréco-romaine sur la côte africaine de la mer Rouge.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

À Adoulis (Ἄδουλις[4]), « la ville des Éthiopiens [Αἰθίοπες] distante des côtes de deux milles environ et qui sert de port au peuple des Axoumites[5] » – description qui correspond à celle du site érythréen reconnu par plusieurs voyageurs du XIXe siècle[6] avant la première expédition archéologique de 1868[7] au lieu-dit Azuli (au fond du golfe de Zula), à quelque 7 km de la côte, qui n'a fait l'objet depuis lors que de campagnes de fouilles d'extension limitée[8] –, Cosmas décrit deux monuments placés à proximité l'un de l'autre vers l'entrée de la ville, sur la route d'Aksum, et dont il a tenté par ailleurs de donner une représentation graphique[9], suivi en cela par d'autres interprètes modernes[10]. L'un de ces monuments est un trône (δίφρος) monolithique de marbre blanc dressé sur colonnettes, l'autre est une sorte de stèle (εἰκών) basaltique « de forme carrée » – dalle quadrangulaire ou obélisque de section carrée ? – et à l'extrémité supérieure en forme de *lambda* – ce qui plaide plutôt en faveur de la dalle[11]. « Écroulée à présent », écrit Cosmas, « cette stèle gît derrière le trône, sa partie inférieure cassée et perdue ; le monument tout entier et le trône sont couverts de caractères grecs ». Le texte de Cosmas est la seule attestation de l'existence de ces monuments, qui n'ont jusqu'à présent pas été retrouvés.

À l'époque où Cosmas était « dans ces parages », c'est-à-dire vers 519, la cité d'Adoulis était sous l'emprise politique du royaume d'Aksum, dont le centre politique était situé à une dizaine de jours de marche vers l'intérieur[12], sur le haut-plateau du Tigré, dans l'actuelle Éthiopie. C'est du reste le gouverneur (ἄρχων) d'Adoulis, « un certain Asbâs[13] », qui, à la demande écrite du souverain (βασιλεύς) d'Aksum, appelé Ellatzbaas [= Ella Atsbeha, de son nom de règne] – que la tradition éthiopienne désigne sous le nom de Caleb également présent sur son monnayage d'or[14] –, demande à Cosmas et à un autre marchand du nom de Ménas, devenu depuis lors moine au Sinaï, de copier les inscriptions ; c'est le double de cette copie que Cosmas insère dans son livre, « comme une contribution à [leur] connaissance des lieux, des habitants et des distances[15] ». Cosmas fournit ensuite le texte de l'inscription de la stèle, récit des expéditions

4 Pour les formes du nom données dans les manuscrits, voir Wolska-Conus, *op. cit.*, index.

5 *Topographie*, II, 54.

6 *P. ex.* Salt, 1814, ou encore d'Abbadie cité dans Tubiana, 1959.

7 Voir Acton 1868, qui est un compte rendu de l'expédition Napier contre l'empereur Tewodros en 1868. Cet ouvrage comprend une gravure représentant le site d'Adoulis, reprise dans Pankhurst, Ingrams 1988, p. 29. Pour un bref survol des premières reconnaissances du site, voir Munro-Hay 1982. Pour la mission archéologique de 1868, voir *id.*, 1989.

8 Pour un bref historique des recherches effectuées à Adoulis, qui méconnaît cependant les résultats de Paribeni et ignore ceux d'Anfray, voir Peacock, Blue (éd.) 2007, p. 12-17. Plusieurs visiteurs ont mentionné le site depuis le début du XIXe siècle, et plusieurs prospections y ont été conduites. Des fouilles ont été réalisées en particulier par le Suédois R. Sundström en 1906 (Sundström 1907) et par l'Italien Roberto Paribeni à la même date (Paribeni 1907) ainsi que par la Mission archéologique française en Éthiopie en 1961-1962 ; ces dernières n'ont fait l'objet jusqu'à présent que d'un petit compte rendu (Anfray 1974 ; merci à Francis Anfray de m'avoir communiqué le manuscrit de sa monographie en préparation sur ses travaux. Deux campagnes érythréo-britanniques ont eu lieu à Adoulis en 2004 et 2005 : Peacock, Blue (éd.) 2007 ; résumé dans Blue *et al.* (éd.) 2008. Les résultats de cette mission de survey topographique et géophysique ont considérablement affermi l'identification du site avec l'antique Adoulis des sources écrites, et fourni des hypothèses très bien étayées sur l'identification des autres toponymes anciens voisins du site.

9 *Topographie*, II, 55.

10 *P. ex.* Kobishchanov 1979, p. 44.

11 *Topographie*, II, 54. La miniature accompagnant le texte ne permet pas de trancher.

12 Munro-Hay 1991, p. 30.

13 *Topographie*, II, 56.

14 Munro-Hay, Juel-Jensen 1995.

15 *Topographie*, II, 56.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

militaires conduites en Asie avec le concours d'éléphants capturés sur ces côtes africaines par le grand roi (βασιλεὺς μέγας) Ptolémée, fils de Ptolémée et d'Arsinoé. L'inscription s'achève par ses mots : « Il [Ptolémée] envoya ses armées par les fleuves creusés… », la suite étant mutilée en raison d'un morceau brisé au coin inférieur droit du monument. « Puis », continue Cosmas, « comme si c'était la suite, voici ce qui était écrit sur le trône » : « Après cela, devenu fort et ayant ordonné aux peuples les plus proches du royaume de garder la paix, j'ai poursuivi la guerre… » ; suit la transcription d'un long texte décrivant des campagnes guerrières en Afrique et dans la péninsule arabique.

Une première inscription amputée de quelques mots à sa toute fin, un *incipit* manquant au tout début d'une autre inscription lue tout près de la première, ont pu laisser croire à une inscription continue gravée sur deux monuments. Tel est bien en effet ce que pense Cosmas qui, dans sa glose, attribue explicitement au Ptolémée de la première inscription le mérite d'avoir « soumis tous les peuples et pays » de la partie de l'Afrique décrite dans la seconde inscription, et d'avoir de la sorte reconnu « les limites de l'Éthiopie[16] ». Cette idée d'une seule inscription en deux morceaux s'est conservée chez tous les éditeurs du texte depuis Leo Allatius en 1631 – celui-là même qui baptise l'inscription du nom de « Monumentum Adulitanum[17] » – jusqu'au XIX^e^ siècle.

C'est Henry Salt qui, le premier, en 1814, disjoint les deux parties, appelant la première « Monumentum Adulitanum Ptolemaei Evergetae », la seconde « Monumentum Adulitanum Regis Aethiopum[18] ». Depuis lors, plus personne n'a remis en cause cette séparation des deux inscriptions. Et à juste titre. Car en dépit du fait qu'elles sont toutes deux en grec et qu'elles évoquent toutes deux des expéditions guerrières conduites par un roi, tout les distingue, tant les supports et matériaux sur lesquels elles sont gravées, que le style (indirect dans l'inscription de la stèle – « le grand roi Ptolémée […] a fait une expédition en Asie… » –, direct dans l'inscription du trône – « … j'ai poursuivi la guerre et j'ai soumis par des combats les peuples énumérés ci-dessous… »), l'ascendance mythologique dont est paré ou se pare le souverain (fils de Zeus par ascendance bilatérale dans la première inscription, se réclamant d'Arès, « qui m'a engendré », dans la seconde), et le type même d'inscription (éloge dans le cas de la première, action de grâce pour la seconde).

Depuis Salt, disjointes une fois pour toutes, ces deux inscriptions ont été étudiées dans des registres de connaissance distincts et ne se sont plus jamais rencontrées. Le présent article part de cette question : comment Cosmas a-t-il pu croire que ces deux inscriptions n'en faisaient qu'une ? La réponse à cette question nous amènera à réhabiliter une hypothèse déjà émise par d'autres, celle d'une datation haute de la seconde inscription, et à suggérer une attribution à un potentat local adoulitain plutôt qu'à un lointain souverain d'Aksum. Cette hypothèse, pense-t-on, trouvera quelques éléments de confirmation dans un réexamen des données archéologiques et de la géographie des conquêtes africaines évoquées par la seconde inscription.

16 *Topographie*, II, 64.

17 Leo Allatius (= Leone Allaci), *Ptolemaei Evergetae III… monumentum adulitanum, Leo Allatius nunc primum editit et latine vertit*, Rome 1631 ; rééd. [Ptolémée III], *Monumentum Adulitanum*, Lugduni Batavorum, 1674 (d'après le catalogue de la BNF) ; Wolska-Conus (*Topographie*, p. 121-123) donne la bibliographie des éditions de l'inscription.

18 Salt 1814, p. 453-454.

BIFAO 109 (2010), p. 135-160 François-Xavier Fauvelle-Aymar
Les inscriptions d'Adoulis (Érythrée). Fragments d'un royaume d'influence hellénistique et gréco-romaine sur la côte africaine de la mer Rouge.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Pourquoi Cosmas a-t-il pu penser que les deux inscriptions ne faisaient qu'un seul texte ?

L'inscription de la stèle[19] a été utilisée par les érudits hellénistes pour éclairer un moment obscur de l'histoire des relations entre Lagides et Séleucides : le début de la troisième guerre de Syrie, dite « guerre laodicéenne », en 246 av. n. è. L'inscription décrit, à l'égal d'une « marche triomphale[20] », les conquêtes foudroyantes mais éphémères réalisées par le souverain d'Égypte Ptolémée III (fils de Ptolémée II Philadelphe), plus tard doté du titre d'Évergète I^er^, (r. 246-ca. 222), aux dépens du royaume de Syrie sur lequel régnait Séleucos II ; elle évoque la récupération d'objets sacrés (sans doute issus du pillage des temples égyptiens à l'époque perse) et le retour en Égypte – peut-être pas aussi glorieux que le laisse entendre l'inscription, s'il faut en croire d'autres sources évoquant un retour précipité causé par des troubles civils dans le pays[21]. Étant donné que, dans cette inscription officielle, Ptolémée ne porte pas encore son titre d'Évergète, il est possible de la dater, avec assez de précision, des années 245-243 av. n. è.[22].

L'inscription du trône[23], de son côté, a fait les délices des orientalistes et des africanistes, qui ont pu y voir « l'acte de naissance de la puissance axoumite[24] ». L'inscription relate les campagnes militaires en Afrique et en Arabie menées par un roi anonyme que l'on identifie le plus souvent avec un souverain du royaume d'Aksum, principale puissance en vue dans l'Éthiopie antique : « c'est un fait établi aujourd'hui », écrit l'éditrice de Cosmas, « que la deuxième inscription doit être attribuée à un roi axoumite dont on discute jusqu'à présent l'identité et la date[25] ». L'attribution de cette inscription reste en effet flottante, oscillant au gré des spécialistes entre le I^er^ et le V^e^ siècle de notre ère[26]. La raison en est qu'en l'absence de tout critère paléographique, son attribution ne peut se faire que sur la base de rapprochements contextuels : on cherchera donc, de préférence, un roi au règne long (celui de l'inscription a « fait don de ce trône à Arès en l'année vingt-septième de [s]on règne »), le plus rapproché possible du IV^e^ siècle de n. è. (période qui voit le véritable essor d'Aksum comme grande puissance régionale), mais cependant antérieur à *ca.* 330, date de la conversion officielle du roi d'Aksum Ezana au christianisme (puisque le roi de l'inscription n'est pas chrétien), qui inaugure une succession ininterrompue de souverains chrétiens (à en juger par le monnayage aksumite et la tradition). Ce faisceau d'indices explique qu'un certain nombre d'auteurs penchent pour une attribution de l'inscription au III^e^ siècle de notre ère, date commode à plus d'un titre, et inclinent à voir en son auteur Gadara(t), souverain aksumite du début du III^e^ siècle, auteur de la plus ancienne inscription royale d'Éthiopie en ge^c^ez connue (RIÉ 180) et mentionné dans des inscriptions sud-arabiques comme conduisant des manœuvres diplomatiques et militaires en Arabie méridionale[27]. D'autres songent à

19 Éditions critiques et commentaires de l'inscription dans, outre Wolska-Conus, *Topographie* ; Dittenberger, *OGIS*, n° 54 ; Bernand *et al.*, *RIÉ*, n° 276 ; Bernand, *RIÉ*, III, A, n° 276.

20 Ager, 2004, p. 72-74.

21 Hauben 1989.

22 *Ibid.*, p. 31 ; Bernand, *RIÉ*, III, A, p. 32.

23 Éditions critiques et commentaires de l'inscription dans, outre Wolska-Conus, *Topographie* ; *OGIS*, n° 199 ; *RIÉ*, n° 277.

24 Doresse 1957, I, p. 116.

25 Wolska-Conus, *Topographie*, p. 372-373.

26 Bernand, *RIÉ*, p. 43-44.

27 Les arguments des différents commentateurs au sujet de l'auteur de l'inscription sont rapportés par Bernand, *RIÉ*, p. 43-45. Voir, parmi d'autres, Huntingford 1989, p. 40 *sq.* Table chronologique aksumite dans Munro-Hay 1989 p. 21. Sur Gadara(t), voir *EÆ*, III, p. 718-719, « GDR(T) » (Sima). Au sujet de la présence éthiopienne en Arabie du sud à cette époque (et pour les renvois aux inscriptions), voir Robin 1989.

BIFAO 109 (2010), p. 135-160 François-Xavier Fauvelle-Aymar
Les inscriptions d'Adoulis (Érythrée). Fragments d'un royaume d'influence hellénistique et gréco-romaine sur la côte africaine de la mer Rouge.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Sembrouthès, un « roi des rois des Axoumites » connu par une seule inscription (RIÉ 275), que l'on tente de caler tant bien que mal entre le IIIe et le Ve siècle [28], et qui a toutes les chances d'être le produit d'un canular antique [29]. Mais ces éléments de datation restent fragiles, parce que produits de façon circulaire : c'est le « portrait-robot » du candidat idéal qui permet de formuler l'hypothèse sur la date de l'inscription, laquelle permet à son tour de « cibler » un souverain ayant les traits du portrait-robot et d'apporter un nouveau document à l'« acte de naissance » de la puissance aksumite. Disons-le tout net : ni l'attribution chronologique de l'inscription ni son attribution faute de mieux à un roi aksumite ne sont aujourd'hui des faits fermement établis.

Tout indique que ces deux inscriptions furent gravées à plusieurs siècles de distance l'une de l'autre, dans des contextes radicalement différents (l'un méditerranéen, l'autre africain), le hasard seul les ayant placées côte à côte à Adoulis, à la fois poste avancé des explorations des Méditerranéens et – à partir de quand ? – porte d'entrée du royaume d'Aksum. La conjonction accidentelle de ces deux monuments (et de leurs inscriptions respectives) n'aurait donc été permise (c'est une hypothèse) que parce qu'ils auraient été érigés là comme bornes frontières, plantées en ce *no man's land* non-sujet à contestation, aux marches de plusieurs formations politiques du temps.

Mais cette distance chronologique et contextuelle entre les deux inscriptions, qui justifie leur disjonction épistémologique, occulte la question peut-être essentielle, et qu'on ne s'est pas posée : pourquoi un homme du VIe siècle, un marchand fréquentant les ports de la mer Rouge, meilleur connaisseur que nous de la géographie et de l'histoire des lieux, a pu croire que les deux inscriptions formaient un seul et même texte attribué à Ptolémée [30] ? Poser cette question amène à reposer, en termes neufs, celles de la relation qu'entretiennent les deux monuments, de l'attribution chronologique du second et de la géographie politique dans laquelle s'inscrit la seconde inscription ; cela amène aussi à proposer de voir dans ces inscriptions les fragments discursifs d'une entité politique jusqu'alors invisible parce qu'occupant précisément l'espace intermédiaire entre de grands ensembles politiques focalisant toute l'attention.

Quoiqu'elles constituent deux textes distincts, gravés dans des contextes différents et avec des intentions différentes, les deux inscriptions d'Adoulis forment à bien des égards, et tel est bien ce qui a confondu Cosmas, un seul réseau de références et de significations. La proximité topographique des deux monuments (la « stèle gît derrière le trône, sa partie inférieure cassée et perdue [31] ») joue un rôle qui n'est pas nul dans le rapprochement opéré par Cosmas, mais elle ne suffit pas à l'expliquer. Pour cela, il faut reconnaître l'intertextualité qu'entretient la seconde inscription (celle du trône) à l'égard de la première (celle de la stèle). Une intertextualité qui n'est pas accidentelle ; nous allons tenter de dire pourquoi.

28 Bernand, *RIÉ*, III, A, p. 23-25.

29 Kasantchis à paraître.

30 Cosmas semble parfois hésiter : après avoir recopié l'inscription de la stèle, il écrit : « Puis, *comme si* c'était la suite, voici ce qui était écrit sur le trône » (*Topographie*, II, 59) ; c'est nous qui soulignons. Mais dans son commentaire de l'inscription du trône, il ajoute : « J'insère cela dans le désir de montrer que Ptolémée, lui aussi, savait exactement que Sasou et la Barbarie constituent les limites de l'Éthiopie, lui qui avait soumis tous ces peuples et pays » (*Topographie*, II, 64), signe qu'il considère Ptolémée comme l'auteur des deux inscriptions. Ailleurs, il attribue explicitement le trône à « un des anciens rois d'ici, un Ptolémée » (*Topographie*, II, 54).

31 *Topographie*, II, 55.

BIFAO 109 (2010), p. 135-160 François-Xavier Fauvelle-Aymar
Les inscriptions d'Adoulis (Érythrée). Fragments d'un royaume d'influence hellénistique et gréco-romaine sur la côte africaine de la mer Rouge.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Notons pour commencer que l'inscription de Ptolémée III ne fait pas mention d'Adoulis (à la différence de l'inscription du trône qui indique : « … Je suis descendu à Adoulis pour offrir des sacrifices […], j'ai campé en ce lieu et j'ai fait don de ce trône à Arès[32]… »). Évoquant une guerre portée par un souverain d'Égypte de la Syrie jusqu'à Babylone, cette inscription pourrait même paraître très exotique dans un port du sud de la mer Rouge : à quels lecteurs d'occasion s'adressait-elle qui eussent été mieux avertis en ces parages qu'en Égypte même ou sur les théâtres des opérations militaires ? Ce n'est donc pas sans raison valable que l'on a pu parler, au sujet de cette stèle vue par Cosmas, d'une « pierre errante » translatée par suite de quelque hasard dans l'endroit peu pertinent où Cosmas la vit et où les archéologues la retrouveront peut-être un jour[33]. Il existe cependant des raisons tout aussi valables pour que cette stèle ait été gravée dans l'intention d'être érigée à Adoulis même (ou, à la rigueur, dans une autre station de la côte africaine de la mer Rouge, d'où elle aurait éventuellement été rapportée), et ces raisons sont données dans l'inscription : c'est en effet de cette région de la Trogodytique[34] – c'est-à-dire de la côte africaine depuis Bérénice – et de l'Éthiopie que proviennent les éléphants qui ont assuré les victoires de Ptolémée III en Asie durant la guerre : « [Ptolémée] a fait une expédition en Asie avec ses forces d'infanterie, de cavalerie, sa flotte et les éléphants troglodytiques et éthiopiens que son père et surtout lui ont chassés dans ces pays, transportés en Égypte et transformés en instruments de guerre[35]. » La capture d'éléphants[36] sur la côte africaine de la mer Rouge constitue donc – du moins est-ce ce que cherche à dire l'inscription – le préalable logistique et chronologique aux victoires de Ptolémée. Cela inaugure une autre logique, cette fois géographique, qui dessine une boucle de la Trogodytique à la Trogodytique : semblant partir de ces côtes lointaines de la mer Rouge où s'était fait l'approvisionnement en éléphants, la campagne terrestre de Ptolémée le conduit jusqu'à l'Euphrate qu'il franchit pour soumettre la Bactriane. Puis, de retour en Égypte, Ptolémée envoie ses armées « par les fleuves creusés ». On a voulu parfois que ces « fleuves creusés » fussent les canaux du Tigre et de l'Euphrate, mais compte tenu de l'ordre de la narration, il est bien plus probable qu'il s'agisse de canaux égyptiens, sans doute ceux reliant le Nil à la mer Rouge par le ouadi Toumilat, rouverts sous Ptolémée II[37], faisant ainsi retour au point de départ (la mer Rouge) – et justifiant la présence de la stèle en ces lieux. Seule l'exhumation de la stèle et du fragment manquant nous apprendrait si les armées envoyées par les « fleuves creusés » n'avaient pas précisément pour objectif le réapprovisionnement en éléphants en Trogodytique et, accompagnant le transport et l'érection de la stèle – en guise d'acte de fondation ? – l'établissement ou le renforcement d'un établissement à Adoulis. On peut ici peut-être proposer l'hypothèse, qui n'est pas incompatible avec la précédente, que la stèle ptolémaïque d'Adoulis aurait pu marquer l'extrême limite méridionale des explorations de Ptolémée III, continuateur des explorations de son père au sud de Bérénice.

Quoi qu'il en soit, il est clair que la seconde inscription, celle du trône, suppose l'existence de la première, et y fait tacitement référence. Non pas sans doute que le roi (car c'est bien le

32 *Topographie*, II, 63.

33 Desanges 1978, p. 277, n. 278.

34 Région appelée Trogodytique (sans l) par Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, VI, 103 et quelques autres auteurs. Sur les raisons de penser qu'il s'agit là du nom originel, voir Murray 1967 ; Desanges, *op. cit.,* adopte aussi cette orthographe.

35 *Topographie*, II, 58.

36 Sur l'origine des éléphants utilisés en Égypte depuis l'époque de Ptolémée II, notamment dans le contexte de la guerre contre les Séleucides, voir Desanges, *op. cit.*, p. 252-279 et *passim*.

37 *Ibid.*, p. 263 ; Phillips 1997, p. 447 ; Redmount 1995.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

titre de roi, βασιλεῦς, que se donne l'auteur de l'inscription[38]) qui en est l'auteur ait délibérément cherché à leurrer le lecteur en se faisant passer pour Ptolémée. Mais il faut reconnaître que l'énumération des conquêtes du roi anonyme en terre africaine et sur la côte arabique de la mer Rouge procède d'un programme narratif – et politique ? – qui s'emboîte à celui de l'inscription de Ptolémée en ce sens qu'il poursuit et complète le tableau géographique à prétention universaliste que dresse le souverain lagide, et qu'il s'inscrit manifestement, en termes d'ambition et de capacités militaires, dans sa prestigieuse filiation. Relevons également le tropisme égyptien de l'inscription du trône, qui affirme qu'« ayant soumis Atalmô, Véga et, avec celles-ci, toutes les peuplades taggaïtes qui occupent les territoires conduisant aux frontières de l'Égypte, j'ai rendu praticable la route qui mène des territoires de mon royaume jusqu'à l'Égypte[39]… ». À nouveau, juste fermeture de la boucle : à quelque distance temporelle des navigations éléphantocynétiques des premiers Ptolémées en mer Rouge, c'est le souverain d'un royaume riverain de la mer Rouge qui pacifie la route commerciale menant par voie de terre jusqu'à l'Égypte, s'inscrivant en cela dans la filiation des rois lagides, ou du moins de leur action d'exploration et d'établissement de routes commerciales dans la région.

En somme, même si ces deux inscriptions furent gravées à plusieurs siècles de distance, on peut penser que la seconde fut placée et maintenue en regard de la première parce qu'une instance énonciatrice (celle qui fait graver l'inscription du trône) veut rappeler ou faire accroire que la nature ou la légitimité de son pouvoir est en relation avec celui des souverains lagides. C'est à juste titre que l'on a pu parler, au sujet de l'inscription du trône, d'une « *imitatio Ptolemaei*[40] ».

Quel roi est l'auteur de l'inscription du trône d'Adoulis ?

Qui donc est ce roi qui estime avoir assez besoin de la référence historique ou métaphorique aux Lagides, ou de la puissance légitimante des Lagides, pour ainsi multiplier dans son inscription d'action de grâce au dieu Arès les effets d'intertextualité avec l'inscription de Ptolémée III ? Hormis l'argument d'opportunité (si ce n'est un roi d'Aksum, alors qui d'autre ?), devenu un argument d'autorité (« c'est un fait établi… »), il n'existe aucun argument *décisif* permettant d'attribuer l'inscription du trône d'Adoulis à un souverain aksumite.

Commençons par rappeler le principal élément positif en faveur de cette hypothèse. Même si l'*incipit* (comportant le nom et la titulature du souverain) est absent, le texte du trône présente une certaine ressemblance avec des inscriptions aksumites, en particulier le style direct employé par les souverains et la dédicace à Arès (équivalent grec du dieu sud-arabique Mahrem) que l'on trouve dans les trois inscriptions grecques préchrétiennes retrouvées à Aksum[41], dans

38 « Tous ces peuples », écrit l'auteur en conclusion de l'énumération des diverses conquêtes, « premier et seul des rois qui m'ont précédé, je les ai soumis » (*Topographie*, II, 63).

39 *Topographie*, II, 60.

40 Fiaccadori 2004, p. 131, mais à noter que cet auteur situe cette relation dans le contexte d'une datation plus basse de l'inscription, qu'il attribue à un souverain aksumite.

41 *RIÉ*, nos 269, 270 et 270 bis.

BIFAO 109 (2010), p. 135-160 François-Xavier Fauvelle-Aymar
Les inscriptions d'Adoulis (Érythrée). Fragments d'un royaume d'influence hellénistique et gréco-romaine sur la côte africaine de la mer Rouge.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

lesquelles « l'invincible Arès » est soit le dieu tutélaire des Aksumites ou le dieu dynastique (du roi Ezana avant sa conversion), soit le dédicataire de l'inscription ou d'autres monuments offerts en action de grâce. On trouve également la mention d'Arès dans deux fragments d'inscription mis au jour à Méroé en Nubie[42], l'une émanant explicitement d'un roi « des Aksumites ».

L'attribution de l'inscription du trône d'Adoulis à un souverain aksumite est cependant douteuse, et ce pour deux faisceaux de raisons.

En premier lieu, la représentation mentale de la géographie et de la topographie des conquêtes réalisées par le souverain anonyme indique assez clairement que son royaume est situé dans les basses terres côtières de l'actuelle Érythrée. À plusieurs reprises dans l'inscription, les peuples vaincus ou soumis sont présentés comme des habitants des montagnes, et celles-ci (cinq occurrences du terme) sont significativement perçues comme le refuge naturel des ennemis en général, – perception qui ne serait certainement pas celle des habitants des hauts plateaux, situés à plus de 2000 m d'altitude, et d'Aksum en particulier. Particulièrement significative est la phrase qui conclut le chapitre des expéditions africaines (avant de passer à l'expédition outre-mer en Arabie) : « *Tous ces peuples défendus par de puissantes montagnes*, je les ai vaincus et soumis, assistant moi-même aux combats, et je leur ai laissé toutes leurs terres en échange d'un tribut[43]. » Il paraît très improbable qu'un souverain du haut plateau puisse se vanter comme d'un haut fait d'arme d'avoir délogé ses ennemis de leurs « puissantes montagnes », alors qu'il n'est guère de plus puissantes que celles dans lesquelles il habite et qui le protègent. Parallèlement, on note que la phrase qui récapitule les conquêtes africaines avant la dédicace finale (« … j'ai soumis à mon pouvoir tous les peuples qui avoisinent mon pays, du côté de l'orient jusqu'au pays de l'encens, du côté de l'occident jusqu'aux territoires de l'Éthiopie et de Sasou[44] ») reste incompréhensible si on ne place pas le domaine du roi anonyme aux étages inférieurs de l'escarpement ou dans les basses terres côtières, seule région d'où il peut être dit (sauf à voir une simple figure de style dans ces orientations cardinales) que l'Éthiopie (région de montagne et pays des hommes noirs) – ou du moins la route qui y mène – est située à l'ouest[45]. Descendant du plateau érythréo-tigréen par la passe de Sénafé et la vallée du fleuve Hadas/Aligeddeh, c'est bien par l'ouest que l'on arrive à Adoulis[46] ; et notons bien que c'est encore « à l'entrée de la ville [d'Adoulis], du côté ouest, tourné vers la route d'Axoum[47] », que Cosmas localise le trône et la stèle. L'« Éthiopie » de l'inscription serait alors, au sens restreint, la bordure du plateau érythréen et tigréen, c'est-à-dire l'immédiat arrière-pays de la Trogodytique où les Ptolémées venaient chasser les éléphants[48].

En second lieu, le paysage ethnique, tel qu'il est dépeint dans l'inscription, semble exclure que l'auteur s'identifie lui-même avec les « Éthiopiens » du haut plateau – on l'a vu à l'instant – ou avec les Aksumites. Le nom d'Aksum n'est pas mentionné, peut-être (accordons-le

42 *RIÉ*, n^os^ 286 et 286 A ; Łajtar, *Catalogue*, n^os^ 77 & 78.

43 *Topographie*, II, 62. C'est nous qui soulignons.

44 *Topographie*, II, 63.

45 L'opinion généralement admise au sujet de Sasou place ce pays sur la rive gauche du Nil bleu à hauteur de la frontière éthio-soudanaise, à quelques 500 km à vol d'oiseau au sud-ouest d'Aksum. Mais cette identification s'appuie uniquement sur la localisation des gisements aurifères actuels d'Éthiopie sans tenir compte des gisements érythréens ; voir Wainwright 1942.

46 Bent 1893, carte p. 141 ; Kirwan 1972, p. 166.

47 *Topographie*, II, 54.

48 Opinion parfaitement conforme à celle de Kirwan, *op. cit.*

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

provisoirement) parce que l'*incipit* est absent, mais il n'est pas mentionné non plus comme lieu de départ de l'expédition, comme c'est le cas par exemple dans une inscription d'Ezana devenu chrétien [49]. Plus fondamentalement encore, on rencontre, au premier rang des ennemis, la « peuplade Gazè » (γάζη ἔθνος), qu'un scholiaste du XI^e^ siècle au plus tard commente comme suit : « Gazè veut dire Axomites. Aujourd'hui encore on les appelle Agazè [50]. » L'étymologie Gazè>Axom(ite) est difficilement contestable, dans la mesure où le scholiaste donne une forme intermédiaire d'autant plus probante qu'elle semble attestée par l'épigraphie pré-aksumite d'Éthiopie en langue sabéenne sous la forme YGᶜḌ [51] : on la trouve dans trois inscriptions royales, dont deux proviennent de la partie orientale du plateau du Tigré [52]. Ce nom serait celui « d'une tribu dominante ou d'une famille royale [53] » – émettons l'hypothèse d'un lignage royal – d'ascendance sud-arabique ; on le trouve donc en début de titulature chez les souverains de la période « pré-aksumite » (*ca*. V^e^ siècle av. n. è.), comme on retrouve, à la même place, la mention « roi des Aksumites » plusieurs siècles plus tard, à la période aksumite pré-chrétienne puis chrétienne, tant dans les inscriptions en grec (βασιλεὺς Ἀχωμιτῶν) que dans celles en geᶜez (*mlk 'kswm, ngś 'ksm*) [54], – langue dont le nom même est sans doute une autre survivance de la même racine. Ajoutons que c'est toujours sous l'ethnonyme **አግዓዚ**, Ägᶜazi, que se désignent les Éthiopiens en langue geᶜez [55].

Dès lors que les Gazè/Ägaᶜzi figurent parmi les ennemis – et même au premier rang d'entre eux – du roi anonyme de l'inscription d'Adoulis, il n'est guère possible de voir en ce roi un souverain aksumite. On verra plus loin que cette remise en cause de l'identification de l'auteur de l'inscription du trône d'Adoulis avec un souverain d'Aksum est confortée par l'ordre géographique de l'inscription elle-même.

Si ce n'est un roi d'Aksum, alors qui d'autre ? Alfred Beeston, l'un des spécialistes des civilisations antiques de l'Arabie du Sud, a développé [56] une hypothèse déjà émise avant lui [57], mais jamais sérieusement prise en considération : celle d'un souverain sud-arabique. Cet auteur penche pour un personnage du nom de Yasduq'il Fari' Sharah'at, roi d'Awsan, qui eut un règne long de quelque trente années – condition nécessaire, mais non suffisante, pour avoir pu ériger le trône d'Adoulis « en l'année vingt-septième de [s]on règne » – à la fin du I^er^ siècle de n. è. Ce roi est en effet le seul souverain sud-arabique connu pour avoir affiché un style distinctivement hellénistique, tant dans le vêtement que dans sa prétention à un statut semi-divin conféré par une ascendance divine. La date approximative assignée au règne de Yasduq'il en fait par ailleurs un contemporain et un témoin de l'expédition d'Aelius Gallus entre 26 et 24 av. n. è, – expédition qui conduisit les troupes romaines à Leukè Kômè et aux frontières du pays des Sabéens, itinéraire identique à celui du roi anonyme de l'inscription du

49 *RIÉ*, n° 271.

50 Wolska-Conus, *Topographie*, p. 72 *sq.*, p. 374, n. 60, 3.

51 *EÆ*, I, p. 144-145, « Agᶜazi » (Sima) ; Fiaccadori 2004, p. 128.

52 *RIÉ*, n° 5 (provenance : Enda Čerqos), 8 (ᶜAddi Gälämo), 10 (ᶜAddi Kaweḥ). Voir ces entrées dans Godet, 1977.

53 *EÆ*, I, p. 144-145, « Agᶜazi » (Sima).

54 Ces trois formules se trouvent dans l'inscription bilingue (grec, geᶜez) et trigraphe (écritures grecque, sudarabique et éthiopienne) d'Ezana ; *RIÉ*, n° 185 bis (1 et 2) et 270 bis.

55 Leslau, *Comparative Dictionary*. Au XVII^e^ siècle, Ludolf 1681, I, chap. 1, 4, écrit : « Si en vérité on leur demande leur nom exact, ils [les Éthiopiens] appellent leur royaume **ግዕዝ** : *Gəʿəz*, et aussi **ብሔር፡ አግዓዚ** : *le pays des Agʿāzi*, ou **ምድሪ፡ አግዓዚያን** : *la terre des Agʿāzyān*, c'est-à-dire celle des *Libres* ».

56 Beeston 1980.

57 Drewes 1962 ; Kirwan 1972.

BIFAO 109 (2010), p. 135-160 François-Xavier Fauvelle-Aymar
Les inscriptions d'Adoulis (Érythrée). Fragments d'un royaume d'influence hellénistique et gréco-romaine sur la côte africaine de la mer Rouge.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

trône d'Adoulis (« … j'ai mené la guerre depuis le bourg de Leuké jusqu'aux territoires des Sabéens[58] »). La coïncidence est trop troublante, selon Beeston, pour que l'expédition du roi anonyme ne soit pas une réplique de celle d'Aelius Gallus, ayant eu le même objectif, à savoir le contrôle des routes de l'encens. Selon Beeston, l'inscription du trône d'Adoulis aurait donc été gravée par un souverain d'Arabie du Sud de culture hellénistique, qui aurait tenté, à partir de la rive africaine de la mer Rouge (Adoulis), une restauration des routes commerciales au bénéfice des puissances sud-arabiques que Rome avait préalablement cherché à léser.

Même en cherchant une explication raisonnable au fait qu'un souverain sud-arabique ait utilisé Adoulis, sur la rive opposée, pour lancer ses expéditions pédestres et navales (le roi de l'inscription envoie ses forces en Arabie « au-delà de la mer Rouge[59] »), l'hypothèse de Beeston tombe devant le fait difficilement niable que la localisation géographique de « [s]on royaume » (le royaume du roi anonyme de l'inscription du trône) ne peut être qu'en Afrique. Plus clairement encore, et compte tenu de l'appropriation qui est faite de la première inscription par l'auteur de la seconde, il apparaît que ce dernier ne répugne pas à se compter lui-même parmi les Trogodytes, c'est-à-dire (comme on l'a vu) les habitants de la plaine côtière par opposition à ceux du plateau, qu'il conquiert. On ne peut donc pas retenir, semble-t-il, l'hypothèse de Beeston. Mais il reste que les arguments avancés par lui en faveur d'un royaume tardi-hellénistique datant de la fin du Ier siècle av. n. è. ou du tournant de l'ère mérite toute notre attention.

Les arguments en faveur d'une attribution hellénistique du roi anonyme sont nombreux : usage du grec, culte d'Arès, présence d'un trône vide en offrande dédicatoire[60], ascendance divine du souverain, probable relation de dépendance économique et politique à l'égard de l'Égypte ptolémaïque (avec laquelle le souverain n'a de cesse de rétablir la liaison). Il est vrai que ce sont là des traits que l'on retrouve, pour certains, à Aksum, mais seulement, notons-le bien, dans la phase ancienne (IIIe-IVe siècles) – le grec n'est plus assez bien lu au début du VIe siècle pour pouvoir se passer des services de Cosmas, et le grec des monnaies contemporaines ou plus tardives est souvent approximatif. En somme, il faut sans doute voir dans cette empreinte hellénistique initiale sur le royaume d'Aksum la trace d'une présence hellénistique dans la région au tournant de l'ère. Mais plus que tout, comme on l'a vu plus haut, c'est l'effet d'intertextualité qu'entretient l'inscription du trône avec l'inscription de Ptolémée qui plaide en faveur d'une attribution hellénistique.

58 *Topographie*, II, 62.

59 *Topographie*, II, 62.

60 Picard, 1954, présente un tour d'horizon des attestations anciennes, en Méditerranée orientale, d'un culte du trône vide, représentation symbolique du souverain identifié à un dieu. « Parmi les manifestations du culte dynastique qui se faisait aux entours du trône, dans les gymnases, nous sommes renseignés en tout cas, utilement et précisément, à Adoulis, en Éthiopie ; Cosmas Indicopleustès a décrit là un trône orné de figures d'Héraclès et d'Hermès, génies protecteurs des gymnases » : un fait qui selon l'auteur s'enracine peut-être dans une tradition ptolémaïque d'Égypte, où il est possible que chaque gymnase public ait reçu « un trône royal, placé ou non sous un dais » (*ibid.*, d'après Launey 1949-1950, II, p. 856). Launey, *op. cit.*, p. 855, se réfère aussi à Adoulis, « où le trône que décrit Cosmas, et qu'ornent des figures d'Héraklès et d'Hermès, est à mon sens celui d'un culte royal ». Cosmas (*Topographie*, II, 57) écrit en effet : « Nous avons trouvé, de plus, sur l'arrière du trône, Héraclès et Hermès sculptés, à propos desquels mon compagnon, le bienheureux Ménas, remarqua qu'Héraclès était le symbole de la force et Hermès celui de la richesse ». La présence de ce trône à l'effigie d'Héraclès et d'Hermès est un argument puissant en faveur de l'existence à Adoulis d'un culte dynastique rendu aux souverains lagides.

BIFAO 109 (2010), p. 135-160 François-Xavier Fauvelle-Aymar
Les inscriptions d'Adoulis (Érythrée). Fragments d'un royaume d'influence hellénistique et gréco-romaine sur la côte africaine de la mer Rouge.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'attribution chronologique de l'inscription du roi anonyme à la fin du Ier siècle av. n. è. ou au tournant de l'ère trouve aussi sa justification dans les arguments de Beeston : l'expédition du préfet d'Égypte Aelius Gallus *ca*. 25 av. n. è. fournit probablement l'arrière-plan historique des conquêtes du roi anonyme d'Adoulis, un roi qui entend reprendre en quelque sorte la mission d'Aelius, non pas en détournant le trafic à son profit, mais en le sécurisant au profit de l'Égypte romaine [61], et en s'en vantant en grec – langue véhiculaire de l'univers commercial de la mer Rouge à l'époque ptolémaïque et pour plusieurs siècles encore. Le *terminus ante quem* de l'inscription ne saurait être de beaucoup postérieur au tournant de l'ère, car il est probable qu'après la chute de Cléopâtre, le souverain d'un royaume riverain de la mer Rouge n'aurait pu longtemps activer des modes de légitimation de son pouvoir s'inspirant du modèle lagide.

À ce stade, ce royaume aux caractères hellénistiques n'a pas d'autre existence concrète que celle conférée par l'inscription du *Monumentum Adulitanum*, hormis sa possible influence sur la région à la phase formative de la puissance aksumite. Mais c'est sans doute aussi à cette entité politique adoulitaine que font allusion Ptolémée (IIe siècle de n. è.) et Épiphane de Constantia (IVe siècle de n. è.) pour qui il s'agit, encore à ces dates basses, d'une entité distincte du royaume des Aksumites [62].

Pline l'Ancien, probablement d'après des informations tirées de Juba II (donc antérieures à *ca*. 20 av. n. è.), qui lui-même s'appuyait sur des sources hellénistiques [63], est le premier auteur ancien (à l'exclusion du lapicide d'Adoulis si l'on nous suit dans la datation haute de l'inscription du trône) à évoquer l'*oppidum Aduliton*, « principal emporium des Trogodytes et aussi des Éthiopiens [64] », précision sur sa fréquentation qui renforce la localisation topographique déduite plus haut de l'inscription elle-même. « Ils [les Trogodytes et les Éthiopiens] y apportent », nous dit Pline, « de grandes quantités d'ivoire, de corne de rhinocéros, de cuir d'hippopotame, de carapaces de tortue, de singes et d'esclaves. »

Ce pays d'Adoulis s'étendait dans les basses terres côtières érythréennes ou sur les étages inférieurs de l'escarpement érythréen ; son périmètre était celui de la « Trogodytique » de l'inscription ptoléméenne et des auteurs grecs et latins. L'inscription du trône, gravée au tournant de l'ère si l'on retient notre analyse, évoque un moment d'extension de sa puissance : d'une part au nord-ouest en direction du Soudan actuel et au sud-est en direction du Bab el-Mandeb, segment de côte le long duquel le roi anonyme prétend exercer un rôle de courtier dans le commerce ; d'autre part à l'ouest et au sud en direction de l'« Éthiopie » (le haut plateau), où naissent peut-être alors des pouvoirs concurrents, au premier rang desquels la tribu ou la dynastie des Gazè/Ägaᶜzi.

S'il faut assigner le *Périple de la mer Érythrée* à la décennie 40-50 de n. è. [65], alors force est de considérer que le « royaume [66] » décrit sur la côte à propos de l'escale d'Adoulis [67] possède les mêmes caractéristiques que celui de l'inscription du trône : une extension le long de la côte

61 L'hypothèse récente de Meeks 2002, contre l'opinion généralement acceptée jusqu'alors, d'une localisation de Pount le long de la côte ouest de la péninsule Arabique, de l'Arabie Pétrée au Yémen, conforte l'idée d'une expédition à visée commerciale.

62 *EÆ* I, p. 104-105, « Adulis » (Fattovich, Munro-Hay).

63 Desanges 1987.

64 Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, VI, 172-3.

65 Sur la datation du *Périple*, voir Mathew 1975, pour un état de la question, déjà un peu ancien. Pour la date acceptée aujourd'hui, voir Fussman 1991.

66 Son dirigeant est appelé « roi » (βασιλεὺς) dans le *Périple*.

67 Casson (éd.), *Periplus*, 1-6.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de l'Érythrée actuelle, depuis les confins du pays des « Moschophagoi » qui habitent la côte du Soudan actuel au sud de Bérénice, jusqu'au « reste de la Barbaria », c'est-à-dire aux confins de la Somalie [68] ; un roi lisant et écrivant le grec (il se nomme Zoskalès dans le *Périple*) dans lequel on veut voir parfois, sans argument, un souverain aksumite [69], alors qu'il est plus probablement un successeur du roi anonyme de l'inscription ; un important système régional d'échange le long de l'axe parallèle à la côte (la résultante des conquêtes du roi anonyme de l'inscription du trône un demi-siècle plus tôt ?) : écailles de tortue (à noter qu'on ne parle plus d'encens) contre tissus et métaux d'importation ; mais surtout, la nouveauté, déjà pressentie chez Pline : Adoulis sert d'abord de débouché commercial aux routes venues de l'intérieur, peut-être le résultat, là encore, des conquêtes et alliances pratiquées par le roi anonyme de l'inscription. La liste des produits d'exportation est moins longue que chez Pline ; on parle surtout d'ivoire d'éléphant et de corne de rhinocéros, mais c'est la variété des produits d'importation pour lesquels on trouve à Adoulis un marché (tissus de diverses origines, perles et verre, vaisselles et objets divers en cuivre, herminettes et couteaux, vin de Laodicée et d'Italie « en quantité limitée », huile d'olive – également « en quantité limitée », mais signe peut-être des besoins de l'approvisionnement d'un gymnase [70] –, enfin argenterie et orfèvrerie [71]) qui signale l'apparition, dans ce « village (κώμη) de bonne taille [72] », d'une élite importante, diversifiée et solvable. Le royaume de Trogodytique a renforcé son rôle de courtier commercial dans le courant du Ier siècle de n. è., et par là même contribué à diffuser régionalement certains éléments de culture méditerranéenne.

Doit-on s'étonner de retrouver dans l'arrière-pays, parmi les peuples hier vaincus sur le haut plateau, de nouveaux partenaires commerciaux ? L'auteur de ce rapport officiel sur le trafic en mer Rouge qu'est le *Périple* mentionne, à huit jours de marche (trois d'Adoulis à Koloê puis cinq depuis Koloê), « la métropole elle-même, qu'on appelle Axômitès [73] ». On a souvent voulu, comme pour l'inscription du trône, que cette simple mention constituât l'argument décisif faisant de Zoskalès un souverain d'Aksum ou un affidé de la puissance aksumite [74], comme si, encore une fois, Aksum devait jouer en coulisse le rôle d'un *deus ex machina*. Mais rien n'autorise à voir dans le *Périple* autre chose que la description, au reste assez précise, d'un royaume autonome et, dans la mention de la métropole de l'intérieur, autre chose que l'allusion à un pouvoir commercial émergent et encore lointain, peut-être alors encore dans l'orbite politique d'Adoulis.

Le royaume trogodyte, identifiable au royaume d'Adoulis attesté dans les sources, en relation – conflictuelle ou commerciale – avec les régions du haut plateau du tournant de l'ère au milieu du Ier siècle de n. è., et qui reste sans doute indépendant au cours des deux siècles suivants, est annexé ou vassalisé par le royaume d'Aksum, peut-être au IVe siècle [75]. À l'époque

68 Sur la Barbaria, voir DESANGES 1978.

69 MUNRO-HAY 1989, p. 21 ; *contra* : CHITTICK 1981, p. 186.

70 Voir *supra*, n. 60.

71 CASSON, *Periplus*, 6.

72 CASSON, *Periplus*, 4.

73 CASSON, *Periplus*, 4.

74 CASSON, *Periplus*, p. 109-110, pour un échantillon des auteurs.

75 Date hypothétique, basée sur l'inscription geᶜez d'Aksum *DAE* 8 (=*RIÉ* 186), à condition que l'inscription soit bien du roi Ella 'Amida ou d'Ezana, et que le souverain appelé SBL (ligne 10-11), roi (*negus*) de GBZ (c'est-à-dire Gabaza, avant-port d'Adoulis signalé par Cosmas dans la miniature d'un des manuscrits ; voir WOLSKA-CONUS, *Topographie*, p. 367) qui fait allégeance au souverain d'Aksum, soit bien le roi d'Adoulis. Voir *EÆ* I, p. 104-105, « Adulis » (FATTOVICH, MUNRO-HAY). Gabaza pourrait se rapporter à la racine geᶜez *gabaz*,

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de Cosmas, c'est un gouverneur qui administre la ville et sans doute sa région au nom du souverain d'Aksum. Royaume courtier, Adoulis n'a pas pu préserver son ascendant sur le pouvoir qui domine les régions productrices et qui étend désormais sa domination jusqu'à la côte.

Que nous apprend l'archéologie d'Adoulis ?

On peut prêter à Adoulis une histoire ancienne et continue remontant peut-être au début du premier millénaire av. n. è.[76], en tout cas à Ptolémée II, fondateur de plusieurs escales et stations de chasse à l'éléphant sur la côte africaine[77], dont Ptolémaïs « des Chasses » (Ptolémaïs *Thérôn*)[78] ; Adoulis fut-elle l'une d'elles, quoique peut-être sous un autre nom[79] ; à moins que la présence de la stèle de Ptolémée III ne constitue précisément le témoignage d'un acte de fondation d'un tel poste et/ou d'installation d'une colonie, sur le modèle de Ptolémaïs des Chasses où des soldats et fonctionnaires avaient été établis deux décennies plus tôt[80]. Est-ce cette colonie qui, près de deux siècles et demi plus tard, s'est trouvé érigée en « royaume » ? Avouons que nous n'avons aucune trace de garnison dans les sources, et que nous savons que de telles stations de chasses étaient des établissements non forcément pérennes[81], quoique les efforts logistiques consentis pour les fonder fussent lourds[82] et que certaines d'entre elles fussent d'authentiques microcosmes de la société, avec leurs agriculteurs pourvoyant aux besoins des ingénieurs, charpentiers et autres chasseurs[83]. Mais sinon, quelle population locale (« trogodyte ») formait le substrat ethno-linguistique du royaume d'Adoulis ? Nous laissons ces questions en jachère.

De même, un doute nous vient quant à savoir si Adoulis était bien la « capitale » du roi anonyme auteur de l'inscription du trône. Celui-ci n'achève-t-il pas sa dédicace en indiquant : « … je suis descendu à Adoulis pour offrir des sacrifices[84]… », indication que ce n'était peut-être pas là sa résidence ordinaire ? Le roi Zoskalès du *Périple de la mer Érythrée* est réputé régner sur un long segment de plaine côtière et il n'est pas dit qu'il réside à Adoulis. Mais Adoulis n'est peut-être aussi alors que le nom d'une partie – la partie grecque ? (notons que le nom d'Adoulis est probablement dérivé d'un toponyme local, Zulla, attesté aujourd'hui à proximité et qui connaît d'autres attestations en toponymie est-couchitique) – de la ville, nom qui se serait étendu à toute la ville à l'époque de Cosmas.

« riverbank », ou *gabaz*, « watch, keeper, etc. » (Leslau, *Comparative Dictionary*), pour lesquelles on peut supposer un sens initial commun de « poste-frontière, poste d'octroi » dont le toponyme de Gabaza fournirait un réflexe ancien. Voir aussi *EÆ* II, p. 600-601, « Gäbäz(a) » (Munro-Hay). On me signale également que la même racine ge^{c}ez pourrait avoir parfois, s'appliquant à une église, le sens de « cathédrale » ou « principale ».

76 Fiaccadori (2004, p. 108) rapproche, sans hésitation le nom d'Adoulis de la *'wzl* de *Gen.* X, 27 et *Ez.* XXVII, 19.

77 Desanges 1978, p. 252-279.

78 Crowfoot 1911 a identifié Ptolémaïs avec Aqiq, à l'extrême sud du Soudan, non loin de la frontière érythréenne ; mais Desanges (1984, p. 250) émet encore des réserves. Pour une illustration des problèmes d'identification archéologique des escales antiques connues par les sources écrites, voir Desanges, Reddé 1994.

79 Pour un examen des hypothèses émises à ce sujet, voir Munro-Hay 1982, p. 108.

80 Cette idée a été émise par d'autres ; voir les rappels de Desanges 1978, p. 272-3, p. 277-8, n. 281.

81 Murray 1967.

82 Casson (1993) a bien mis en évidence les implications logistiques de la capture des éléphants, de leur garde, de l'approvisionnement des stations et du transport des animaux par navire jusqu'à Bérénice, puis de là par le désert Oriental jusqu'au Nil puis Thèbes et Memphis.

83 Casson 1993.

84 *Topographie*, II, 63.

BIFAO 109 (2010), p. 135-160 François-Xavier Fauvelle-Aymar
Les inscriptions d'Adoulis (Érythrée). Fragments d'un royaume d'influence hellénistique et gréco-romaine sur la côte africaine de la mer Rouge.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les résultats des fouilles archéologiques réalisées à Adoulis apportent un renfort qui n'est pas mince à l'hypothèse d'une implantation hellénistique et gréco-romaine de quelque importance sur le site. On a pu, sur la base de la présence du trône à l'effigie de deux dieux protecteurs des gymnases, évoquer la présence d'un tel bâtiment civil à Adoulis[85], signe de la présence d'une communauté grecque ou hellénisée organisée en *polis* ; mais il convient là de rester prudent. On connaît aussi, en Érythrée comme dans le nord de l'Éthiopie, quelques objets d'époque ptolémaïque issus de fouilles ou hors contexte, parmi un semis plus dense d'objets égyptiens témoignant de contacts anciens de faible intensité[86]. Mais plus spécifiquement, ce sont le compte rendu des fouilles anciennes (1906) menées par Paribeni[87], relu à la lumière des travaux plus récents, et les résultats inédits de la fouille conduite par Francis Anfray en 1961-1962, aimablement communiqués par son auteur[88], qui nous permettent de réexaminer en détail la séquence d'occupation du site.

La fouille de Francis Anfray s'est concentrée, au cours de deux campagnes successives, sur le secteur de Bet Khalifa (un cimetière indigène récent au centre sud du site), où Anfray ouvrit un secteur de fouille couvrant au total une superficie de 350 m². Descendue jusqu'à 3 m sous le niveau actuel, la fouille a découvert les fondations de bâtiments aksumites (habitations et « magasins », appellation de convenance). La culture matérielle associée présente des monnaies aksumites (du IIIe au VIIe siècle) ; des restes d'amphores côtelées romano-byzantines d'un type commun dans les sites aksumites (Mäṭära, Aksum) et de fabrication méditerranéenne ou proche-orientale (atelier d'Eilat, en particulier) ; des fragments de plats en sigillée nord-africaine (*African Red Slip Ware*) ; une céramique locale à pâte orangée à rouge et à usage domestique (marmites, cruches, coupes, bols) qui est la céramique « aksumite » connue des archéologues éthiopisants, surtout représentée ici par ses types 3 et 4 (*ca.* 400-700 de n. è.) ; enfin, des objets d'importation méditerranéenne d'époque romaine (lampes à huile, mobilier de marbre et de verre, camée). Les horizons profonds de la fouille contiennent quelques rares fragments d'une céramique fine à pâte grise ou noire, à surface lisse et à décors géométriques, identique à celle que l'on retrouve dans les niveaux anciens (« période intermédiaire », IIIe s. av. n. è. - Ier s. de n. è.) de Mäṭära[89]. À Adoulis, Anfray date cette céramique des derniers siècles avant notre ère ou du tout début de notre ère[90].

Ces éléments sont parfaitement en phase avec la séquence longue obtenue par Paribeni en 1906, pour peu qu'on l'interprète avec les critères typologiques actuels. Le sondage 1 de Paribeni, réalisé à l'extrême ouest du site, est un sondage profond de 12 m qui, en raison de l'absence de structure bâties, offre la meilleure information possible sur la séquence céramique complète du site et le matériel associé (fig. 1)[91]. Alors que l'horizon supérieur présente une sépulture musulmane, les quatre mètres sous la surface livrent une céramique rouge ou jaunâtre, grossière, mal cuite, que le contexte permet sûrement de requalifier en céramique aksumite. Dans les deux mètres supérieurs, cette céramique apparaît en une série de niveaux successifs marqués par des foyers et des restes d'ossements qui, dans ce secteur non bâti en architecture aksumite, fait penser à un habitat de cabanes. Ces niveaux sont également caractérisés, comme dans le

85 Voir *supra*, n. 60.
86 Phillips 1997.
87 Paribeni 1907.
88 Anfray à paraître.
89 Anfray 1967.
90 Anfray à paraître.
91 Paribeni 1907, col. 446-451.

BIFAO 109 (2010), p. 135-160 François-Xavier Fauvelle-Aymar
Les inscriptions d'Adoulis (Érythrée). Fragments d'un royaume d'influence hellénistique et gréco-romaine sur la côte africaine de la mer Rouge.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

secteur bâti d'Anfray, par la présence d'un mobilier romano-byzantin (amphore côtelée *Late Roman Ib*, VI^e^ siècle de n. è., et types céramiques de provenance égyptienne[92]). Les restes se présentent de façon éparse dans les deux mètres sous-jacents, où domine toujours la céramique aksumite. Entre la cote -4 m et la cote -10 m, on rencontre des niveaux de cendres et charbons épars en alternance avec des niveaux de cendres compacts (foyers), faisant là encore penser à un habitat villageois. Mais la céramique dominante est cette fois la poterie fine à pâte noire et à décor géométrique qui caractérise l'époque antérieure à la présence aksumite. C'est dans ces mêmes niveaux que Paribeni identifie, en plusieurs autres endroits de sa fouille, un mobilier ptolémaïco-romain et gréco-romain (période chrétienne) : céramique cordée ptolémaïco-romaine, amphores et lampes à huile en terre cuite de production alexandrine, matrices pour la fabrication de tessères de plomb à usage commercial. Les niveaux inférieurs de cette séquence livrent une céramique à nouveau « grossière ». Au-delà de la cote -10 m, ne se présente qu'un sable fin stérile ; la fouille fut arrêtée à 12 m de profondeur.

Il n'est guère possible, étant donné l'absence de cote précise, de relevé et de documentation suffisante se rapportant au mobilier, d'aller beaucoup plus loin dans la reconstitution de la séquence fouillée par Paribeni, et l'on regrette que Fr. Anfray, auteur de la seule fouille moderne, n'ait pas pu descendre plus avant dans le secteur de Bet Khalifa. Il n'empêche que l'on peut faire les observations suivantes : sur l'ensemble du site, les fondations aksumites occupent les 3 à 4 m supérieurs de la stratigraphie, associées à un mobilier aksumite et romano-byzantin. Cette période aksumite d'Adoulis peut, à l'aide des monnaies et des types céramiques, être rapportée aux III^e^-VII^e^ siècles[93]. Quoique les fondations aksumites aient dû perturber les niveaux antérieurs, on rencontre encore du mobilier ptolémaïco-romain dans les horizons sous-jacents, associé à une céramique attribuable à la période du III^e^ siècle av. n. è au I^er^ siècle de n. è. Cette céramique locale connaît elle-même *un développement de 6 m* dans la stratigraphie, associée à un habitat de type cabanes. Notons également que tous les graffites et inscriptions (sur céramiques, poids ou bouchons d'amphore en craie) relevées par Paribeni sont en grec. À ces indices d'une population soumise à une « influence » hellénistique (certes difficilement mesurable), et d'une élite plus largement hellénisée à partir du I^er^ siècle de n. è., s'ajoutent ceux d'une influence forte du christianisme, dont témoignent, sur le plan archéologique, la présence de plusieurs églises, d'un vaste répertoire de croix inscrites sur les céramiques ou encore d'« ampoules de Ménas[94] », aussi bien que la présence d'un siège épiscopal au début du V^e^ siècle[95]. Tous ces éléments convergent vers l'identification à Adoulis d'une entité économique et politique placée dans l'orbite du monde hellénistique et gréco-romain, et ce *antérieurement* à, et *indépendamment* de, l'influence aksumite.

92 Merci à Bertrand Poissonnier (Inrap) pour les identifications relatives à la céramique.

93 À en juger par le nombre relatif des monnaies aksumites de différentes époques trouvées sur le site, l'influence d'Aksum paraît surtout forte aux VI^e^-VII^e^ siècles ; voir MUNRO-HAY 1982, mais une étude poussée reste à faire sur ce point. Parallèlement, Heldman 1994 a pu montrer que les marbres mis au jour par Paribeni à Adoulis dans les églises du site étaient des éléments de mobilier liturgique tardi-antique (V^e^ - début du VII^e^ siècle) appartenant à la tradition des premières églises byzantines de Méditerranée orientale ; voir aussi MUNRO-HAY 1989, p. 50.

94 PARIBENI 1907 ; ANFRAY 1974.

95 MONNERET DE VILLARD 1947.

BIFAO 109 (2010), p. 135-160 François-Xavier Fauvelle-Aymar
Les inscriptions d'Adoulis (Érythrée). Fragments d'un royaume d'influence hellénistique et gréco-romaine sur la côte africaine de la mer Rouge.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dans quelle géographie s'inscrivent les conquêtes faites par l'auteur de l'inscription du trône ?

Nous avons déjà examiné les arguments nous conduisant à penser que le royaume de l'auteur de l'inscription du trône était situé dans les basses terres côtières érythréennes ou dans les étages inférieurs de l'escarpement : au premier rang de ces arguments est le fait que l'auteur des conquêtes relatées dans l'inscription paraît avoir été impressionné par les montagnes dans lesquelles vivaient ou s'étaient retranchés ses ennemis, sentiment qui, croyons-nous, n'aurait pas été le sien s'il avait lui-même été un souverain d'Aksum, ou même plus généralement un habitant du haut plateau érythréo-tigréen situé entre 1800 et 3000 m d'altitude.

Nous voudrions dans les pages qui suivent non pas faire un nouveau commentaire de l'inscription, tâche qui excède le cadre de cet article, mais proposer une ligne d'interprétation plus satisfaisante que les identifications effectuées jusqu'à présent, qui n'ont pas rencontré le consensus[96]. L'identification topo- ou anthroponymique des inscriptions éthiopiennes s'apparente en effet bien souvent à un jeu sans autre règle que celle de la vraisemblance linguistique, et sans autre considération pour la cohérence géographique que celle que se donne *a priori* le commentateur : convaincu que l'auteur de l'inscription était aksumite, convaincu que les campagnes des souverains aksumites se déroulaient dans une macro-géographie reflétant leur puissance, on a souvent travaillé sur cette inscription en dépliant la carte actuelle de la « Grande Éthiopie », tachant d'identifier de la sorte les pièces d'un puzzle ethnique, topographique et politique qui n'avait pas dû varier beaucoup. Au lieu de cette approche, nous suggérons de prendre en compte l'« ordre géographique[97] » sur lequel s'appuie le récit.

Si l'on excepte les deux populations arabiques qui closent la liste des conquêtes (et qui ne seront pas abordées ici), ce sont 21 populations africaines qui sont mentionnées, soit sous leur ethnonyme, soit par métonymie sous le toponyme de leur lieu ou région de résidence (mais il est impossible de démêler ces cas de figure). Ces populations sont groupées par le récit en six ensembles, auxquels sont réservés des traitements partiellement différents à l'issue des combats (il n'est pas clair s'il s'agit d'un sort commun à toutes les populations de chaque ensemble, mais ces sorts sont évoqués de façon assez spécifique dans le texte pour qu'il en soit tenu compte) ; nous les numérotons ci-après de A à F, les populations elles-mêmes étant numérotées de 1 à 21 suivant l'ordre de leur apparition[98] :

– A : 1. Gazè ; 2. Agamé ; 3. Sigyéné (les Gazè ont été « combattus », les Agamé et Sigyéné « vaincus » et sujets à un prélèvement de moitié des gens et des biens) ;

– B : 4. Aua ; 5. Zingabènê ; 6. Angabé ; 7. Tiamaa ; 8. Athagaous ; 9. Kalaa ; 10. Samèné (tous ont été « soumis ») ;

– C : 11. Lasiné ; 12. Zaa ; 13. Gabala (également « soumis », à ce qu'on peut supposer) ;

96 Voir les références recensées par Bernand, *RIÉ*, III, A, p. 32-33. Il ne sera fait mention ici que des principaux commentateurs, à savoir Saint-Martin 1863 ; Dillmann 1878 ; Dittenberger, *OGIS* ; Littmann 1913 ; Kirwan 1972 ; Kobishchanov 1979.

97 L'expression est de Bernand, *RIÉ*, III, A, p. 35.

98 Nous suivons le texte de Wolska-Conus, *Topographie*, II, 60-62, et les translittérations de Bernand, *RIÉ*, III, A, p. 33-34.

BIFAO 109 (2010), p. 135-160 François-Xavier Fauvelle-Aymar
Les inscriptions d'Adoulis (Érythrée). Fragments d'un royaume d'influence hellénistique et gréco-romaine sur la côte africaine de la mer Rouge.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

– D : 14. Atalmô ; 15. Béga ; 16. Tangaïtai ; 17. Anniné ; 18. Métiné (« soumis » à leur tour) ;
– E : 19. Séséa (peuplade « combattue », puis soumise à un prélèvement total des femmes, des jeunes gens et enfants, et de tous les biens) ;
– F : 20. Rhausô ; 21. Solaté (peuplades « soumises toutes deux », les Solaté étant vassalisés en vue de « garder les rivages de la mer »).

On ne commentera pas les variations sémantiques autour du traitement réservé aux ennemis : elles relèvent de subtilités politiques qui nous échappent largement (les Gazè, quoique combattus, ont-ils été vaincus ?), même si le sort de populations intégralement razziées, razziées pour moitié, soumises ou encore vassalisées, ne fut sans doute pas le même. Plus utile est ici de noter que, si la plupart des noms demeurent obscurs, les ensembles qu'ils forment dans le récit constituent très probablement aussi des ensembles géographiques. Que l'on nous suive ou non dans l'identification des Gazè avec les proto-Aksumites, il reste que cette population devait alors être localisée à l'est du plateau érythréen, peut-être dans une plaine d'altitude (1000 à 1800 m) appelée Akkälä Guzay, en surplomb du golfe de Zula[99]. Pareillement, mais de façon encore plus sûre, les Agamé sont probablement les habitants d'une région de l'est du Tigré, immédiatement au sud de l'Akkälä Guzay, qui est appelée ᶜAgamä[100]. Les Sigyéné ne sont pas identifiables de façon satisfaisante[101].

L'ensemble B laisse également peu de prise aux identifications, mais, par chance, les populations en première et en dernière place de la liste sont plus aisément reconnaissables. Aua a souvent été rapproché de ᶜAdwa (où ne subsistent guère d'autres restes que ceux de la bataille de 1896 entre Italiens et Éthiopiens) ou de Yəḥa (où s'élève un temple sabéen[102]), mais cette dernière identification a été repoussée comme improbable[103]. Le plus sûr, ainsi que l'a suggéré Dittenberger[104], est de rapprocher la Αὖα de l'inscription d'Adoulis de la Αὐη que Nonnosos, ambassadeur de Justinien (empereur de 527 à 565) auprès de la cour du souverain d'Aksum, situe à mi-chemin entre Adoulis et Aksum, ce qui fournit une indication somme toute appréciable[105]. Les Saménè, quant à eux, ont été identifiés par tous les commentateurs comme devant être les habitants du Səmen, un massif montagneux dont plusieurs sommets culminent à plus de 4000 m et qui correspondent à la description qu'en fait le récit[106]. Il reste cependant une difficulté : il est en effet implicite dans la phrase que toutes ces populations du groupe B « habitent au-delà du Nil », le texte y insistant à nouveau en disant : « Je les ai

99 Nous suivons ici l'identification de Saint-Martin, 1863, p. 349-350, et le rapprochement étymologique que fait cet auteur entre le toponyme et l'ethnonyme. Cette hypothèse a une implication, à savoir que le nom d'Aksum serait dérivé de l'ethnonyme Gazè/Ägᶜazi/Aksumite. Saint-Martin, p. 349-350, écrit : « Il est constant que Agazi, ou Agaazi, a été autrefois le nom de la partie du plateau Abyssin dont l'escarpement domine la mer Rouge au-dessus de Massàoua, sans doute parce qu'à une époque ancienne une tribu de ce nom y avait dominé. Le nom paraît aujourd'hui tombé en désuétude ; mais les passages réunis par Ludolf prouvent que même encore au XVII[e] siècle il était employé, au moins par les lettrés, comme synonyme d'Abyssin ». Pour le passage de Ludolf auquel réfère Saint-Martin, voir *supra*, n. 55.

100 Saint-Martin 1863, p. 350 ; Dillmann 1878, p. 195.

101 Saint-Martin 1863, p. 350-351, a tenté un rapprochement avec le nom d'une population agau située à l'ouest du lac Tana, très au sud du Tigré. Mais ce rapprochement, comme tous ceux tentés par les autres commentateurs, s'appuie exclusivement sur la sonorité du nom. Kirwan 1972, plus prudent, ne fait pas de suggestion.

102 Robin, de Maigret 1998.

103 Robin, de Maigret, *op. cit.*, p. 739.

104 Dittenberger, *OGIS*, p. 287, n. 9.

105 Photius, *Bibliothèque*, 3.

106 *Topographie*, II, 60.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

soumises après avoir traversé le fleuve[107]. » Quoique certains commentateurs aient voulu que ce Nil fût le Nil des cartes actuelles, c'est-à-dire l'Abbay ou Nil bleu qui naît du lac Tana au nord-ouest de l'Éthiopie (actuelle), il faut repousser cette conjecture comme très improbable : les géographes nous incitent depuis longtemps à ne pas confondre les conventions de tracé des fleuves sur la carte et les réalités hydrographiques perçues par les populations locales ; cette précaution est particulièrement pertinente en Éthiopie où l'altitude absolue des sources revêt moins d'importance dans la détermination du « vrai » cours d'un fleuve que le régime des crues ou les caractères physiques des vallées[108]. Le Täkkäze, affluent de l'Atbara soudanais, serait un bon candidat à une identification avec le « Nil » de l'inscription[109]. Mais si le Səmen peut, sous ses conditions, bien être dit « au-delà du Nil », ce n'est clairement pas le cas d'Aua, quelle que soit la localisation précise qu'on lui donne. Il faut ici opter pour un autre candidat : le Märäb, qui suit grossièrement un cours parallèle au Täkkäze et abonde lui aussi l'Atbara, et son principal affluent, le Bäläsa. Ce dernier dessine très exactement la frontière occidentale du ᶜAgamä ; le Märäb, quant à lui, dessine le long de son cours supérieur la frontière occidentale de l'Akkälä Guzay, et, le long de son cours moyen, entaille une vallée spectaculaire propice à dessiner aujourd'hui la frontière politique entre l'Érythrée et l'Éthiopie. Que le Bäläsa/Märäb dessine la limite géographique de deux régions reconnues dans l'ensemble A, voilà qui est de nature à renforcer le sentiment qu'il existe bel et bien une logique géographique dans l'ordre du récit. Si c'est bien ce cours d'eau que dut traverser l'auteur de l'inscription du trône après ses exploits dans l'Akkälä Guzay et ᶜAgamä, alors toutes les populations de l'ensemble B sont à chercher dans une zone assez ramassée du centre du Tigré.

L'ensemble C résiste à toute identification immédiate. Le seul indice nous est fourni par le texte de l'inscription qui précise que les peuplades des Lasiné, Zaa et Gabala « occupent la montagne qui fait sourdre et couler les eaux chaudes ». Dillmann puis Littmann ont pensé à une région d'Érythrée, dans le pays des Mänsaᶜ et Ḥabab, où l'on rencontre ce phénomène naturel[110]. Les Ḥabab sont des éleveurs semi-nomades du Saḥəl, région située dans la plaine d'altitude au nord-ouest du plateau érythréen, tandis que les Mänsaᶜ sont leurs voisins, qui occupent les collines de l'escarpement, à une quarantaine de kilomètres de la côte. Ces deux groupes parlent un dialecte du Təgre, langue sémitique de la région. Un guide touristique de la période de l'occupation italienne mentionne en effet, le long de la piste de Massawa à Kärän, plusieurs sources alcalines qui jaillissent pour certaines à 50°[111]. Un point remarquable dans ce paysage de plaine d'altitude, à quelque 25 km au sud de Kärän, et qui culmine à 2142 m, est le mont Zaad, dans le nom duquel on peut éventuellement reconnaître les Zaa de l'inscription. Cette éminence au sommet tabulaire, d'où l'on domine de haut la plaine environnante, est une défense naturelle exceptionnelle pour qui s'y retranche ; on l'atteint au prix de passages ardus et d'un chemin en surplomb de 10 cm de largeur[112]. Ces différents indices nous incitent à accepter l'identification de la région concernée, ne serait-ce qu'avec une pointe de circonspection.

107 *Topographie*, II, 60.
108 D'ABBADIE 1890, p. 23-25.
109 SAINT-MARTIN 1863, p. 352.
110 DILLMANN 1878, p. 197 ; LITTMANN 1913, I, p. 44.
111 *Guida*, p. 185-186.
112 *Guida*, p. 213-214.

BIFAO 109 (2010), p. 135-160 François-Xavier Fauvelle-Aymar
Les inscriptions d'Adoulis (Érythrée). Fragments d'un royaume d'influence hellénistique et gréco-romaine sur la côte africaine de la mer Rouge.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les Atalmô, Anniné et Métiné de l'ensemble D n'ont donné lieu à d'autres identifications qu'osées, les Tangaïtai ayant été rapprochés d'une population de Tâka de l'est du Soudan actuel [113], sur laquelle il n'a guère été possible de trouver d'information [114]. En revanche, les Béga (Βεγὰ) peuvent être assez sûrement identifiés avec les Beğa, populations d'éleveurs nomades habitant aujourd'hui le désert entre le Nil et la mer Rouge, de la latitude d'Assouan aux régions de basses terres de l'Érythrée nord-orientale. On retrouve ce nom dans les inscriptions aksumites en grec sous la forme Βουγαεῖεται, sans doute d'après la variante *buğawi* de l'autoethnonyme [115]. Cette localisation est cohérente avec l'indication, qui suit la soumission des populations 14 à 16, selon laquelle le roi a « rendu praticable la route qui mène des territoires de [s]on royaume jusqu'à l'Égypte [116] ». Quelle est cette route, qui n'est pas évoquée dans d'autres sources ? Il est difficile de répondre, mais peut-être s'agit-il d'un segment de route terrestre rejoignant Bérénice à la faveur de la pacification des populations de la Trogodytique opérée par notre souverain.

Les Séséa forment à eux seuls un ensemble à part (E) car, ainsi qu'on l'a remarqué [117], le texte de l'inscription leur réserve une attention particulière : « [Les Séséa] s'étaient retranchés sur une montagne très haute et d'un accès extrêmement difficile ; les ayant encerclés, je les ai fait descendre et je me suis réservé pour moi-même les femmes, les enfants, les vierges et tout leur bien. » Aucune hypothèse au sujet de cette population n'est à même d'emporter la conviction.

Nous sommes un peu mieux armés en ce qui concerne les Rhausô et les Solaté du dernier ensemble. Quoique ces noms n'évoquent rien aujourd'hui, le fait que les Rhausô soient dits « peuplades barbares » (*i.e.* de βαρβαρία], « riches en encens » et « occup[ant] à l'intérieur du pays de grandes plaines arides », peut nous orienter vers la longue bande côtière de l'Érythrée, en direction de l'actuel pays ᶜAfar. Il n'est nullement utile, ainsi que l'ont fait certains auteurs [118], de placer les Rhausô dans la « Corne » proprement dite, c'est-à-dire au-delà du détroit de Bab el-Mandeb, en Somalie, où commence aujourd'hui l'aire de distribution de *Boswellia sacra* et *Boswellia Carteri*, qui produisent les meilleures qualités d'encens : la variété *Boswellia papyrifera*, d'où l'on tire un encens de moindre qualité, est commune en Érythrée, où elle se développe dans les savanes sèches à acacias et les prairies arborées [119]. L'arbre est particulièrement à son aise sur les plaines d'altitude, au-dessus de 1000 m, et par conséquent dans l'intérieur, ce qui semble correspondre à la mention du texte sur la localisation des Rhausô. Les Solaté seraient dès lors à rechercher en situation plus côtière, davantage à même d'être institués gardiens des côtes. Ces deux populations sont peut-être des segments (de l'époque) des proto-Sāho ou proto-ᶜAfar, populations de pasteurs nomades qui habitent aujourd'hui ces régions.

113 Dillmann 1878, p. 198.

114 Les ouvrages consultés sur le Soudan indiquent que Taka est l'ancien nom de Kassala et le nom de sa région. Nous n'avons pu réunir d'attestations anciennes de ce toponyme ; il est donc difficile de se prononcer.

115 *RIÉ*, 270 et 270 bis.

116 *Topographie*, II, 60.

117 Bernand, *RIÉ*, III, A, p. 39.

118 Kobishchanov 1979, p. 45. Saint-Martin 1863, p. 355, fait un rapprochement intenable avec les Arousi (=Arsi), population oromo du centre est de l'Éthiopie *actuelle*, mais qui ne s'est installée là qu'au XVIᵉ siècle, en provenance d'une région beaucoup plus méridionale.

119 *EÆ* III, p. 129-132, « Incense » (Fiaccadori) ; Bein *et al.*, 1996, p. 94-95 (« Boswellia papyrifera ») ; Hedberg, Edwards, 1989, III, p. 443 (« Boswellia papyrifera »).

BIFAO 109 (2010), p. 135-160 François-Xavier Fauvelle-Aymar
Les inscriptions d'Adoulis (Érythrée). Fragments d'un royaume d'influence hellénistique et gréco-romaine sur la côte africaine de la mer Rouge.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Tout en nous évitant l'écueil d'identifications trop (et faussement) précises, cette approche par ensembles a mis en lumière la logique géographique qui sous-tend le récit. Portées sur une carte (fig. 2), les localisations que nous proposons montrent, premièrement, que la géographie dans laquelle s'inscrivent ces conquêtes est beaucoup plus resserrée qu'on ne l'affirme généralement, et, deuxièmement, que la séquence du récit des campagnes – n'allons pas forcément croire que les campagnes elles-mêmes suivirent ce déroulement – procède d'un ordre géographique centré, ainsi que nous l'avons suggéré plus haut, dans les basses terres côtières ou les étages inférieurs de l'escarpement de l'Érythrée centrale.

Conclusion

Plusieurs chercheurs avaient déjà proposé d'attribuer l'inscription du trône relevée par Cosmas à une date haute[120]. Il nous importe ici d'avoir montré, croyons-nous, que le royaume de l'inscription du trône d'Adoulis ne peut pas être identifié avec un pouvoir localisé autour de l'actuelle Aksum, en Éthiopie, localisation qui impose une datation basse (au IIIe siècle ou postérieurement), mais doit l'être avec une puissance d'influence hellénistique établie, au tournant de l'ère, en Érythrée. Ainsi le souverain d'un royaume de Trogodytique (la bande côtière de Bérénice à Adoulis) peut assurer avoir reconnu « les limites de l'Éthiopie », pays qui n'est évidemment pas le sien, situé de l'ourlet de plateau (que l'on aperçoit de la côte, à une cinquantaine de km dans l'intérieur) jusqu'au « Nil », c'est-à-dire jusqu'au premier cours d'eau appartenant au bassin du Nil d'Égypte. Notons pour finir que, en énumérant les pays voisins du sien, (« j'ai soumis à mon pouvoir tous les peuples qui avoisinent mon pays[121] ») qu'il soumet à son autorité, notre souverain dessine en négatif les contours de son royaume, bordé par l'« Éthiopie » à l'ouest et la Barbarie au sud-est, le pays beğa au nord-ouest.

L'hypothèse développée dans ces pages, consistant à réunir quelques fragments d'un royaume d'influence hellénistique et gréco-romaine situé dans les basses terres érythréennes, ne prétend pas être péremptoire ; elle est cependant moins fragile que l'hypothèse, pourtant courante, d'une inscription aksumite, que rien ne documente positivement, fondée sur un préjugé. Celle que nous proposons a aussi le mérite de l'économie de moyens et de la cohérence des données par rapport aux hypothèses concurrentes. Elle fournit également le « chaînon manquant » permettant d'expliquer la présence de caractères « gréco-romains » dans la royauté et dans la culture élitaire aksumites, à partir du IIIe ou IVe siècle de n. è. En ce sens, elle inverse la relation habituellement admise entre Adoulis et Aksum, qui voit la première n'exister que dans l'orbite politique et l'influence culturelle de la seconde. Nous suggérons ici une relation évolutive plus complexe, avec une formation politique des Gazè/Aksumites qui croît d'abord dans l'orbite culturelle du royaume d'Adoulis, avant que, par le contrôle qu'elle exerce en amont des voies d'approvisionnement, elle ne s'impose elle-même comme puissance courtière du commerce en mer Rouge au détriment d'Adoulis. Notre hypothèse souffre cependant d'une faiblesse documentaire, tant en sources écrites qu'en documentation archéologique se

120 Dillmann 1878 ; Dittenberger, *OGIS*, p. 285-286.

121 *Topographie*, II, 63.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

rapportant à Adoulis. Mais nous savons qu'il y a autre chose à trouver à Adoulis que ce qui l'a été, à commencer par la stèle portant l'inscription de Ptolémée III, et le trône portant l'effigie d'Héraclès et d'Hermès ; cette lacune nous prive peut-être encore de la partie du site la plus distinctivement « hellénisée ». Notre hypothèse pose enfin une difficulté liée à la datation haute que nous proposons : aucun document sud-arabique ne vient confirmer le raid perpétré le long de la côte de la péninsule arabique par un roi d'Adoulis s'il faut le dater du début du tournant de l'ère. C'est vrai ; mais admettons aussi que rien ne vient confirmer non plus ce raid s'il faut l'attribuer aux siècles suivants [122].

Post-scriptum

En faisant la copie du *Monumentum Adulitanum*, Cosmas ne faisait que se conformer au désir du roi d'Aksum, exprimé par la bouche de son gouverneur à Adoulis. On peut se demander pourquoi le roi désirait tant obtenir copie d'un monument que nul autre qu'un marchand n'était apparemment capable de lire – et auprès duquel, nous dit Cosmas, avaient lieu les exécutions capitales. Il faut peut-être croire que l'inscription, sans doute vue à l'époque comme formant un seul texte, continuait à agir comme source de légitimité politique pour les souverains aksumites, tout comme la stèle de Ptolémée III l'avait fait pour le roi anonyme du trône. Il y aurait là une trace idéologique qui ne serait pas le moindre des héritages grecs dans la royauté aksumite. Un héritage assumé : au-delà des influences hellénistiques sur l'idéologie royale, n'est-ce pas l'inscription du trône qui, comme l'a fort bien vu Kirwan [123], valide les prétentions aksumites à la souveraineté sur l'Arabie du Sud, au moment où Caleb prépare ses armées à franchir la mer Rouge ?

Bibliographie

Instruments de travail

BERNAND, *RIÉ* = BERNAND, É., *Recueil des inscriptions de l'Éthiopie des périodes pré-axoumite et axoumite*, III, *Traductions et commentaires*, A, *Les inscriptions grecques*, Paris, 2000.

BERNAND *et al.*, *RIÉ* = BERNAND, É., DREWES, A.J., SCHNEIDER, R., *Recueil des inscriptions de l'Éthiopie des périodes pré-axoumite et axoumite*, I, *Les documents*, Paris, 1991.

DITTENBERGER, *OGIS* = DITTENBERGER, W., *Orientis Graeci Inscriptiones Selectae (Supplementum Sylloges Inscriptionum Graecarum*, I), Leipzig, 1903.

EÆ = UHLIG, (éd.), *Encyclopaedia Aethiopica*, Wiesbaden, I, 2003, II, 2005, III, 2007.

Guida = *Guida dell'Africa Orientale Italiana*, Milan, 1938.

HEDBERG, I., EDWARDS, S., (éd.), *Flora of Ethiopia, National herbarium*, Addis Abeba, Uppsala, 1989.

ŁAJTAR, *Catalogue* = ŁAJTAR, A., *Catalogue of the Greek Inscriptions in the Sudan National Museum at Khartoum*, *OLA* 122, 2003.

122 Voir BERNAND, *RIÉ*, III, A, p. 45 : « On dispose […] désormais d'une trentaine d'inscriptions qui attestent que les Axoumites, sous le nom d'Habashat (Abyssins) ont exercé une hégémonie, de 200 à 270 environ, sur toute l'Arabie du sud-ouest, de Najrân à Aden, et que leurs rois sont parfois présents, avec des armées, dans ces régions. Mais l'aire géographique que suggère cette documentation ne correspond pas avec la localisation plus septentrionale de l'expédition du roi inconnu qu'impose l'inscription copiée par Cosmas. »

123 KIRWAN 1972, p. 176.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

LESLAU, *Comparative Dictionary* = LESLAU, W., *Comparative Dictionary of Geʿez (Classical Ethiopic)*, Wiesbaden, 2006.

Sources

CASSON, L., voir *Periplus Maris Erythraei*.

Periplus Maris Erythraei (L. Casson, trad. et éd.), Princeton, 1989.

Photius, *Bibliothèque* (R. Henry, trad. et éd.), Paris, 2003.

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle* (J. André, J. Filliozat, trad. et éd.), Paris, 2003.

Topographie = Cosmas Indicopleustès, *Topographie chrétienne* (W. Wolska-Conus éd.), Paris, 1968-1973, 3 vol.

WOLSKA-CONUS, W., voir *Topographie*.

Études

D'ABBADIE, A., 1890, *Géographie de l'Éthiopie*, Paris, p. 23-25.

ACTON, R., 1868, *The Abyssinian Expedition and the Life and Reign of King Theodore*, Londres.

AGER, S., 2004, « Un équilibre précaire : de la mort de Séleucos à la bataille de Raphia », dans A. Erskine (éd.), *Le monde hellénistique. Espaces, sociétés, cultures 323-31 av. J.-C.*, p. 63-82.

ANFRAY, Fr., 1967, « Maṭarā », *Annales d'Éthiopie*, 7, p. 33-88.

ANFRAY, Fr., 1974, « Deux villes aksoumites, Adoulis et Matara », dans *IV Congresso Internazionale di Studi Etiopici, Roma, 10-15 aprile 1972*, 1, Rome, p. 745-765.

ANFRAY, Fr., à paraître, *Recherches archéologiques à Adoulis*.

BEESTON, Al.F.L., 1980, « The Authorship of the Adulis Throne Text », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies* 43 (3), p. 453-458.

BEESTON, Al.F.L., 1984, « Judaism and Christianity in Pre-Islamic Yemen », dans J. Chelhod *et al.* (éd.), *L'Arabie du Sud : Histoire et civilisation,* 1 – *Le peuple yéménite et ses racines*, Paris, p. 271-278.

BEIN, E., HABTE, B., JABER, A., BIRNIE, A., TENGNÄS B., 1996, *Useful Trees and Shrubs in Eritrea, Regional Soil Conservation Unit*, Nairobi.

BENT, J.Th., 1893, « The Ancient Trade Route across Ethiopia », *Geographical Journal* 2 (2), p. 140-146.

BLUE, L., GEBREYESUS, Y., GLAZIER, D., HABTEMICHAEL, D., PEACOCK, D., RUSSON, R., 2008, « Assessing Ancient Adulis: Recent Investigations of the Ancient Red Sea Port », dans P.R. Schmidt, M.C. Curtis, Z. Teka (éd.), *The Archaeology of Ancient Eritrea*, Trenton, p. 301-309.

CASSON, L., 1993, « Ptolemy II and the Hunting of African Elephants », *Transactions of the American Philological Association* 123, p. 247-260.

CHITTICK, N., 1981, « The Periplus and the Spice Trade », *Azania* 17, p. 185-190.

CROWFOOT, J.W., 1911, « Some Red Sea Ports in the Anglo-Egyptian Sudan », *Geographical Journal* 37 (5), p. 523-550.

DESANGES, J., 1978. *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique : VIe siècle avant J.-C. - IVe siècle après J.-C.*, *CEFR* 38.

DESANGES, J., 1978, « Le littoral africain du Bab el-Mandeb d'après les sources grecques et latines », *Annales d'Éthiopie* 11, p. 83-101.

DESANGES, J., 1984, « Rome et les riverains de la mer Rouge au IIIe siècle de notre ère. Aperçus récents et nouveaux problèmes », *Ktema* 9, p. 249-260.

DESANGES, J., 1987, « Les sources de Pline dans sa description de la Troglodytique et de l'Éthiopie (NH 6, 163-197) », dans *Pline l'Ancien témoin de son temps*, *Acta conventus Pliniani internationalis, Namneti 22-26 oct. 1985*, *Bibliotheca salmanticensis* ; 87, Salamanque, Nantes, p. 278-285.

DESANGES, J., REDDÉ, M., 1994, « La côte africaine du Bab el-Mandeb dans l'Antiquité », dans *Hommages à Jean Leclant*, III, *BdE* 106/3, 1994, p. 161-194.

DILLMANN, H., 1878, « Über die Anfänge des Axumitischen Reiches », *AAWB*, p. 177-238.

DORESSE, J., 1957, *L'empire du Prêtre-Jean*, 1, *L'Éthiopie antique*, 2, *L'Éthiopie médiévale*, Paris.

DREWES, A.J., *Inscriptions de l'Éthiopie antique*, Leyde, 1962.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

FIACCADORI, G., 2004, « Sembrouthes 'Gran re' (DAE IV 3 = RIÉth 275). Per la storia del primo ellenismo Aksumita », *La Parola del passato*, *Rivista di Studi Antichi*, CCCXXXV, p. 103-157.

FUSSMAN, G., 1991, « Le *Périple* et l'histoire politique de l'Inde », *JA* 279, p. 31-38.

GODET, É., 1977, « Répertoire de sites pré-axoumites et axoumites du Tigré (Éthiopie) », *Documents histoire et civilisation éthiopienne*, 8, p. 19-58.

HAUBEN, H., 1989, « L'expédition de Ptolémée III en Orient et la sédition domestique de 245 av. J.-C. : quelques mises au point », *APF* 35, p. 29-37.

HELDMAN, M.E., 1994, « Early Byzantine Sculptural Fragments from Adulis », dans Cl. Lepage (éd.), *Études éthiopiennes. Actes de la X^e conférence internationale des études éthiopiennes, Paris, 1988*, *Publication de la Société française pour les études éthiopiennes*, I, p. 239-252.

HUNTINGFORD, G.W.B., 1989, *The Historical Geography of Ethiopia from the First Century AD to 1704*, Oxford.

KASANTCHIS, J., à paraître, « L'inscription dite de Sembrouthès, pseudoi-roi d'Aksum », dans Fr.-X. Fauvelle-Aymar, B. Hirsch (éd.), *Les ruses de l'historien. Hommage à Jean Boulègue*.

KIRWAN, L.P., 1972, « The Christian Topography and the Kingdom of Axum », *Geographical Journal* 138 (2), p. 166-177.

KOBISHCHANOV, Y., 1979, *Axum*, Philadelphie.

LAUNEY, M., 1949-1950, *Recherches sur les armées hellénistiques*, *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome* 169, Paris.

LITTMANN, E. (éd.), 1913, *Deutsche Aksum-Expedition, Georg Reimer*, Berlin.

LUDOLF, J., 1681, *Histoire de l'Éthiopie*, I, trad. et éd. J. Tubiana, Apt, 2008.

MATHEW, G., 1975, « The Dating and the Significance of the Periplus of the Erythrean Sea », dans N. Chittick, R.I. Rotberg (éd.), *East Africa and the Orient, Africana,* New York, p. 147-163.

MEEKS, D., 2002, « Coptos et les chemins de Pount », *Topoi*, *suppl.* 3, p. 267-335.

MONNERET DE VILLARD, U., 1947, « Mosè, vescovo di Adulis », *Orientalia Christiana Periodica* 13, p. 613-623.

MUNRO-HAY, S., 1982, « The Foreign Trade of the Aksumite Port of Adulis », *Azania* 17, p. 107-125.

MUNRO-HAY, S., 1989, *Excavations at Aksum. An Account of Research at the Ancient Ethiopian Capital Directed in 1972-74 by the Late Dr Neville Chittick,* Londres.

MUNRO-HAY, S., 1989, « The British Museum Excavations at Adulis, 1868 », *Antiquaries Journal* 69, p. 43-52, pl. III-VI.

MUNRO-HAY, S., 1991, *Aksum, An African Civilisation of Late Antiquity*, Édimbourg,

MUNRO-HAY, S., JUEL-JENSEN, B., 1995, *Aksumite Coinage,* Londres.

MURRAY, G.W., 1967, « Trogodytica: The Red Sea Littoral in Ptolemaic Times », *Geographical Journal* 133 (1), p. 24-33.

PANKHURST, R., INGRAMS, L., 1988, *Ethiopia Engraved. An Illustrated Catalogue of Engravings by Foreign Travellers from 1681 to 1900*, Londres.

PARIBENI, R., 1907, « Ricerche nel luogo dell'antica Adulis (colonia Eritrea) », *Monumenti Antichi, pubblicati per cura della Reale Accademia dei Lincei* 18, col. 437-572.

PEACOCK, D., BLUE, L. (éd.), 2007, *The Ancient Red Sea Port of Adulis, Eritrea : Results of the Eritreo-British Expedition, 2004-5*, Oxford.

PHILLIPS, J., 1997, « Punt and Aksum : Egypt and the Horn of Africa », *Journal of African History* 38 (3), p. 423-457.

PICARD, Ch., 1954, « Le trône vide d'Alexandre dans la cérémonie de Cyinda et le culte du trône vide à travers le monde gréco-romain », *Cahiers archéologiques* 7, p. 1-17, pl. I-V.

REDMOUNT, C., 1995, « The Wadi Tumilat and the Canal of the Pharaohs », *JNES* 54, p. 127-135.

ROBIN, Chr., 1984, « La civilisation de l'Arabie méridionale avant l'islam », dans J. Chelhod *et al.* (éd.), *L'Arabie du Sud : Histoire et civilisation*, 1, *Le peuple yéménite et ses racines,* Paris, p. 195-223.

BIFAO 109 (2010), p. 135-160 François-Xavier Fauvelle-Aymar
Les inscriptions d'Adoulis (Érythrée). Fragments d'un royaume d'influence hellénistique et gréco-romaine sur la côte africaine de la mer Rouge.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ROBIN, Chr., 1989, « La première intervention abyssine en Arabie méridionale (de 200 à 270 de l'ère chrétienne environ) », *Proceedings of the 8th International Conference of Ethiopian Studies*, 2, Addis Ababa, p. 147-162.

ROBIN, Chr., DE MAIGRET, A., 1998, « Le grand temple de Yéha (Tigray, Éthiopie), après la première campagne de fouilles de la mission française (1998) », *CRAIBL,* p. 737-798.

DE SAINT-MARTIN, V., « Éclaircissements géographiques et historiques sur l'inscription d'Adulis et sur quelques points des inscriptions d'Axoum », *JA* 2, 1863, p. 329-375.

SALT, H., 1814, *A Voyage to Abyssinia and Travels into the Interior of the Country*, Londres.

SUNDSTRÖM, R., 1907, « Report on an Expedition to Adulis », *ZeitAss* 20, p. 171-182.

TUBIANA, J., 1959, « Fragments du Journal de Voyage d'Antoine d'Abbadie », *Cahiers de l'Afrique et de l'Asie* 5, p. 307-332.

WAINWRIGHT, G.A., 1942, « Cosmas and the Gold Trade of Fazoqli », *Man* 42, p. 52-58.

BIFAO 109 (2010), p. 135-160 François-Xavier Fauvelle-Aymar
Les inscriptions d'Adoulis (Érythrée). Fragments d'un royaume d'influence hellénistique et gréco-romaine sur la côte africaine de la mer Rouge.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

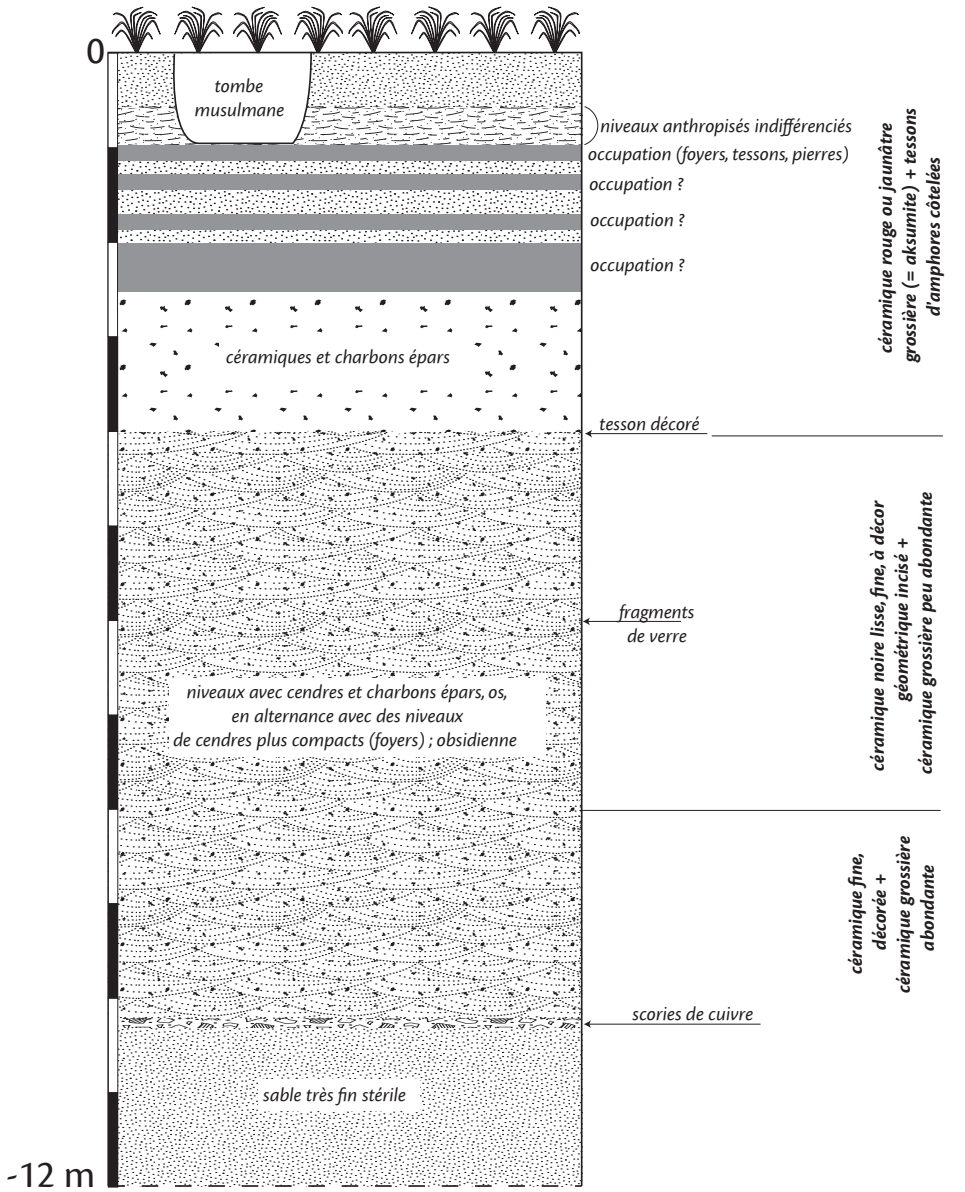


FIG. 1. Adoulis : sondage 1 de Paribeni (1907). Stratigraphie synthétique reconstituée d'après Paribeni 1907, p. 446-451.
© Fr.-X. Fauvelle-Aymar, B. Poissonnier

BIFAO 109 (2010), p. 135-160 François-Xavier Fauvelle-Aymar
Les inscriptions d'Adoulis (Érythrée). Fragments d'un royaume d'influence hellénistique et gréco-romaine sur la côte africaine de la mer Rouge.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

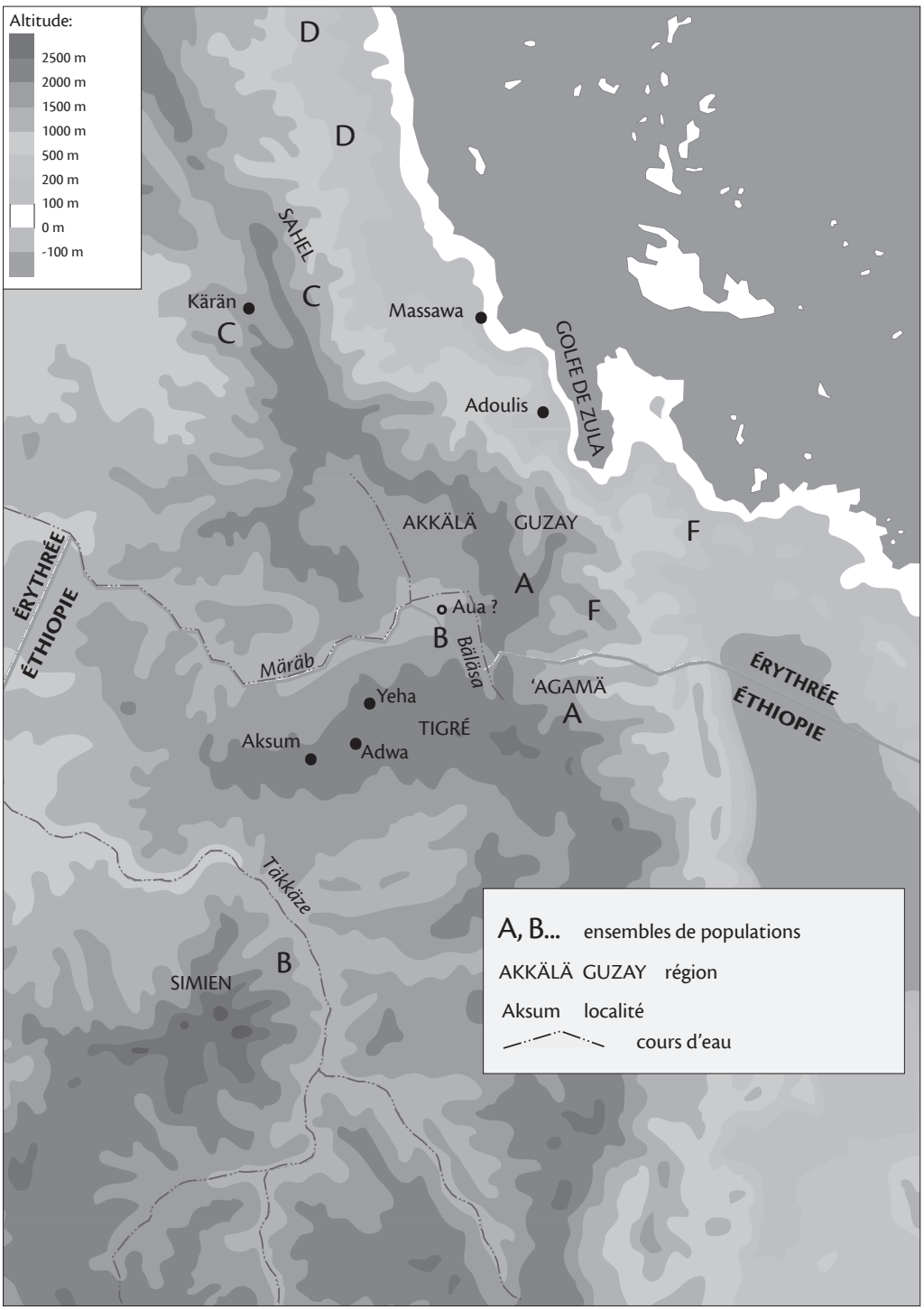


FIG. 2. Proposition de localisation des groupes conquis par l'auteur de l'inscription du trône à Adoulis.

BIFAO 109 (2010), p. 135-160 François-Xavier Fauvelle-Aymar
Les inscriptions d'Adoulis (Érythrée). Fragments d'un royaume d'influence hellénistique et gréco-romaine sur la côte africaine de la mer Rouge.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net